Digitized by the Internet Archive
in 2016 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/lenecrologedesho00desp

LE NÉCROLOGE

DES

HOMMES CÉLEBRES

DE FRANCE,

PAR UNE SOCIÉTÉ

DE GENS DE LETTRES.

A PARIS,

De l'Imprimerie de G. DESPREZ, Imprimeur du Roi.

M. DCC. LXVIII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

AVIS
DE L'ÉDITEUR.

CET Ouvrage, qui paraît depuis quatre ans, eſt particuliérement conſacré à la mémoire des hommes illuſtres dans les ſciences & dans les arts. On ne veut point dire par là que tous ceux dont on y trouvera les noms, ſoient illuſtres ; mais la plupart le ſont, & tous ont aſpiré, du moins, à ſe rendre utiles. Il ſerait barbare d'envier aux uns

nos éloges, & injuſte de diſputer aux autres le droit qu'ils ont d'être rappellés un moment au ſouvenir du public, à qui ils ont eu intention de plaire.

Poëtes, Orateurs, Hiſtoriens, &c. Peintres, Sculpteurs, Muſiciens, Architectes, &c. Acteurs & Actrices célébres, tous ceux enfin qui auront mérité pendant leur vie, l'attention ou la reconnaiſſance de leur ſiecle, recevront ici un tribut d'éloges & de regrets, capables d'exciter l'émulation des perſonnes qui voudront, à leur exemple, ſe diſtinguer dans ces différentes carrieres.

On s'arrêtera moins aux anecdotes communes de leur vie pri-

vée, qu'à l'hiſtoire de leur génie & de leurs talens. La vie d'un grand Général eſt dans les campagnes qu'il a faites; celle d'un homme de Lettres ou d'un Artiſte fameux, eſt dans ſes Ouvrages.

Ce petit recueil, ſi l'on veut bien nous ſeconder, pourra donc contenir les véritables faſtes de la littérature & des arts. Nous avons ſollicité déja pluſieurs fois, & nous ſollicitons encore les perſonnes qui doivent s'intéreſſer à la mémoire des hommes célebres dont nous regrettons la perte, de vouloir bien concourir avec nous au but louable que nous nous ſommes propoſés, en nous procurant, ou des renſeignemens

exacts, ou du moins de ſimples anecdotes. Nous oſons dire que ce ſerait un devoir pour les familles & pour les amis de ces illuſtres morts. Il ſuffit méme d'être ſenſible à la gloire des arts, pour ne pas nous refuſer les ſecours qui peuvent nous mettre à portée de donner à cet ouvrage la perfection dont il eſt ſuſceptible. Il deviendra par ſa nature, une des principales ſources auxquelles iront puiſer ceux qui entreprendront notre hiſtoire littéraire. On ſaura que nous étions les contemporains des hommes célebres dont nous avons parlé; que nous avons pu connaître perſonnellement la plupart d'entre eux; que nous avons été les témoins des différentes ſenſations

produites par leurs Ouvrages, & qu'enfin, en nous imposant la loi de n'écrire qu'après leur mort, nous n'aurons été vraisemblablement, ni séduits par les préventions, ni aveuglés par la haine. On ne soupçonnera aucun dépôt plus authentique; & la défiance que nous témoignons de nos lumieres & de nos recherches, en sollicitant des instructions, servira même de préjugé en notre faveur. Nous en attendons particuliérement des Académies des Provinces, qui doivent s'intéresser au succès d'un ouvrage entrepris pour l'honneur des Lettres, & dans lequel on a déja parlé de plusieurs Auteurs dont le souvenir ne peut être qu'infiniment précieux à ces Compagnies savantes.

On prévient ſeulement que l'on ne fera aucun uſage des mémoires qui ſeraient anonymes, & que l'on ne recevra point d'avis, qui ne ſoient francs de port.

Comme le projet du Nécrologe tient au privilege des annonces des deuils de Cour, on y trouvera auſſi une récapitulation exacte des deuils des Princes morts pendant l'année : les dates préciſes de la mort des Princes étant un objet de curioſité pour beaucoup de gens, & de néceſſité pour l'hiſtoire. On continuera d'y joindre, pour ſatisfaire au déſir d'un très-grand nombre de perſonnes, l'étiquette des deuils de famille,

principalement en ce qui concerne l'habillement des femmes, & quelques uſages généraux ſur les deuils de Cour.

Le prix des abonnements pour les ſimples annonces, eſt de trois livres par année, ſeulement. Celui du Nécrologe des hommes célebres, eſt le même. Ces prix doubleront pour les Provinces, attendu que l'on recevra l'un ou l'autre de ces deux objets franc de port.

L'année d'abonnement ſe paiera d'avance, & on en délivrera une quittance imprimée. Les Lettres d'avis, ainſi que l'argent, ſeront affranchis & adreſſés à MM. Jouve & Compagnie, in-

téreſſés au Bureau Royal de Correſpondance, Place des Victoires. Le Bureau eſt ouvert depuis neuf heures du matin, juſqu'à une heure après-midi, & depuis quatre heures juſqu'à ſept du ſoir, excepté les Dimanches & les Fêtes.

AVIS DES AUTEURS.

DEs circonſtances particulieres nous ont obligés de remettre à l'année prochaine les Eloges de MM. de Silhouette & de Tercier, que nous nous étions flattés de pouvoir inſérer dans ce volume.

Il manque auſſi au Nécrologe de cette année, quelques autres Eloges pour leſquels on a bien voulu nous envoyer des renſeignemens. Nous en remercions les perſonnes qui ont eu l'attention de nous les adreſſer; mais ils nous ſont parvenus trop tard, & nous ne pourrons les employer que dans le Nécrologe prochain. Nous avons l'honneur de prévenir ceux qui déſireraient que nous fiſſions uſage, dans le Nécrologe de l'année, des matériaux qu'ils voudront bien nous envoyer, qu'il eſt néceſſaire que ces matériaux nous parviennent, au plus tard, dans les derniers jours de Novembre : autrement nous ſerons obligés de les remettre à l'année ſuivante.

TABLE

Des ÉLOGES contenus dans ce volume.

M. le Beau, pages 3.
M. Nattier, 11.
M. Gueullette, 31.
M. l'Abbé de Marſy, 45.
M. l'Abbé Gougenot, 99.
Mlle Gauſſem, 113.
M. Maſſé, 129.
M. l'Abbé Goujet, 137.
M. Clement, 171.
M. Drouais, 187.
M. de la Garde, 197.

Ordre chronologique des deuils de Cour, 209.
Obſervations ſur les deuils, 213.
Etiquette des deuils, 215.
Récapitulation de la durée des deuils, 223.

ÉLOGE

ÉLOGE
DE
M. LE BEAU.

ÉLOGE

DE

M. LE BEAU,

Professeur d'Eloquence au College des Grassins, & de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

JEAN-LOUIS LE BEAU naquit à Paris, le 8 Mars 1721. Il fit ses études avec succès, au College Duplessis, & se voua aux lettres, dès sa premiere jeunesse. A l'âge de vingt-deux ans, il fut nommé Professeur de seconde au

College des Graſſins, & ſuccéda à M. ſon frere, dans la chaire de Réthorique, en 1755. Il avait déja fait connaître ſon gout & ſes talens, par pluſieurs pieces de vers latins, lorſqu'en 1758, il fut choiſi par l'Univerſité, pour prononcer le diſcours public qui ouvre la diſtribution des prix en Sorbonne, en préſence du Parlement. Dans la premiere propoſition de ce diſcours, qui eut beaucoup de ſuccès, il s'attacha à prouver combien la pauvreté eſt nuiſible aux lettres. Dans la ſeconde, il s'étendit ſur les dangers qu'elles avaient à redouter de la richeſſe : il conclut que l'état d'une heureuſe médiocrité, eſt à peu près celui qui convient le mieux aux gens de lettres. On remarqua ſur-tout, dans ce même diſcours, l'éloge délicat & noble de M. Molé, alors premier Préſident ; mais l'art de l'Orateur eut moins de part que le ſujet au ſuccès de cet éloge.

M. le Beau fut auſſi chargé de faire, au nom de l'Univerſité, un diſcours public pour le retour de la paix en 1763 : ce diſcours fut très-applaudi. Ayant remporté le prix de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, en 1759, il fut reçu, dès la même année, dans cette Académie. Il a fait, en qualité d'Académicien, pluſieurs diſſertations curieuſes qui roulent ſur la littérature greque, qu'il poſſédait parfaitement. On peut les conſulter dans les Mémoires de l'Académie.

On eſt redevable à ce ſavant Profeſſeur, d'une édition d'Homère, Grecque & Latine, qui parut en deux volumes, en 1746, & de trois volumes d'Oraiſons de Cicéron, enrichies de notes, qu'il donna en 1750.

M. le Beau était d'un caractere doux, ſociable, bienfaiſant. Il mourut, univerſellement regretté, au

mois de Mars 1766, d'une fievre maligne, jointe à un rhumatiſme très-douloureux. Il n'était âgé que de quarante-cinq ans.

Il nous reſte un frere de M. le Beau, à qui nous devons la premiere édition qui ait paru du Poëme de l'Anti-Lucrèce, par M. le Cardinal de Polignac : pluſieurs vers de ce Poëme, & la préface, qui eſt très-eſtimée, ſont de l'Editeur. Il a eu part à la traduction de l'Hiſtoire univerſelle de M. de Thou, en 16 *vol. in*-4°. Il eſt Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres ; mais ce qui l'honore infiniment davantage, il eſt l'Auteur d'une excellente Hiſtoire du bas Empire, qui eſt entre les mains de tout le monde. Cet Ouvrage a dû lui couter des recherches infinies, & ſuppoſe une érudition très-profonde : cependant le ſtyle en eſt pur, élégant, plein

de nobleſſe & de vie. On dirait que le génie de l'Auteur s'éleve à meſure que ſon ſujet devient plus ingrat, & qu'il approche de la décadence de l'empire. C'eſt dans cette Hiſtoire qu'on peut prendre une idée juſte du grand caractere de Béliſaire, qui eut rendu à l'Empire Romain toute ſa majeſté, ſous un Empereur moins faible que Juſtinien. C'eſt-là qu'on le voit agir en héros au lieu de l'entendre diſſerter comme un triſte pédant de philoſophie. On a déja dix volumes de cette Hiſtoire intéreſſante, & le public attend les nouveaux, avec l'empreſſement qu'il aura toujours pour les bons ouvrages, quoiqu'il paraiſſe quelquefois s'engouer un peu des mauvais.

ÉLOGE
DE
M. NATTIER.

ÉLOGE

DE

M. NATTIER,

Peintre ordinaire du Roi, & Professeur de son Académie.

JEAN-MARC NATTIER naquit à Paris, le 17e Mars 1685, de Marc Nattier, Peintre de portrait de l'Académie Royale, & de Marie Courtois, qui eut un talent particulier pour la mignature. Elle fut éleve du célebre le Brun; mais étant devenue paralitique à l'âge de vingt-deux ans, ce triste état consuma insensiblement le peu de fortune des deux époux.

Jean-Marc Nattier eut pour parrain M. Jean Jouvenet, un des grands Peintres de ſon temps. Son pere, qui aimait ſon art, lui fit apprendre à deſſiner de très-bonne heure à l'Académie, où il remporta le premier prix du deſſin, à l'âge de quinze ans.

Après avoir deſſiné les batailles de le Brun, & obtenu la petite penſion des éleves de l'Académie du temps du célebre Manſard, il demanda l'agrément de deſſiner la Galerie du Luxembourg. Ces deſſins furent très-applaudis, & préſentés par Manſard à Louis XIV, qui en parut ſi content, qu'il accorda au jeune Nattier la permiſſion d'achever les deſſins de la Galerie, avec privilege de les faire graver par les plus habiles Maîtres. Ce Prince daigna même encourager ſes heureuſes diſpoſitions par ces paroles : » Continuez, Nattier, & vous deviendrez un grand homme. «

Le jeune Artiſte finit cette entrepriſe avec tout le ſuccès poſſible, & en donna un volume au public, en 1710.

Depuis la mort de ſon pere, arrivée en 1705, ſes progrès commençant à le faire diſtinguer entre les éleves de l'Académie, M. le Duc d'Antin lui fit propoſer par M. Jouvenet, en 1709, d'aller remplir, en qualité de penſionnaire du Roi, une place vacante à l'Académie de France établie à Rome; ce qu'il ne put accepter, étant alors fort occupé à Paris. Ce fut dans la ſuite un vrai ſujet de regret pour lui.

Quelque temps après, les Maîtres Peintres, cette Communauté d'ouvriers qui ne devraient point avoir le droit de troubler les opérations du génie, jaloux de la réputation de nôtre Artiſte, voulurent ſaiſir ſes ouvrages, ce qui le preſſa de ſe pré-

ſenter à l'Académie Royale, où il fut fut agréé en 1713, ſur le morceau que les Maîtres Peintres lui avaient demandé, & qui fut placé dans leur Chapelle, où on le voit encore.

En 1715, la mort qui enleva Louis XIV à la France, parut avoir frappé du même coup les arts & les talens. Conſternés de cette perte, la plupart des Artiſtes ſe diſperſerent, comme par déſeſpoir, dans les diverſes contrées de l'Europe. M. le Fort, Miniſtre du Czar Pierre, ayant engagé M. le Blond, célebre Architecte, à paſſer en Ruſſie, propoſa à M. Nattier d'aller joindre avec lui le Czar à Amſterdam. Il lui fit des conditions avantageuſes, & le détermina à le ſuivre.

Le Czar lui fit d'abord peindre une partie de ſa Cour, & lui ordonna un tableau repréſentant la Bataille de Pultava. Content de ces ouvrages, il

l'envoya à la Haye, pour y peindre l'Impératrice Catherine. Dans cet intervalle, le Czar vint à Paris. L'Impératrice charmée de son portrait, en écrivit à ce Prince avec tant de marques de satisfaction, qu'il fut curieux de le voir. M. Nattier eut ordre de l'apporter à Paris, & quoiqu'il n'y eût encore que la tête d'achevée, le Czar en fut si content, qu'il l'envoya aussi-tôt chez le sieur Boitte, Peintre en émail.

Ce portrait faisant beaucoup de bruit, le jour que M. le Duc d'Antin donna à souper au Czar, il fut exposé sous un dais dans la salle du festin. Le lendemain, ce Prince envoya son Grand-Maréchal Alooffioff dire à M. Nattier de venir commencer son portrait. Il en témoigna la même satisfaction. On a vu ce tableau exposé au Sallon, & il appartient maintenant à M. le Duc de Grammont.

Sur le point de partir pour la Ruſſie, Pierre-le-Grand lui fit demander par M. le Fort, quand il comptait le rejoindre; mais ſans lui propoſer, d'ailleurs, aucune condition. Comme il fallait ſe décider ſur le champ, un ami lui repréſenta le tort qu'il ſe ferait d'aller ainſi ſe ſacrifier dans un pays encore barbare, lui citant de fâcheux exemples qui le déciderent à ne point partir. Il refuſa donc. Le Czar piqué, partit le regardant de mauvais œil, & pour ſe venger de ſon refus, ce Prince fit enlever le portrait de la Czarine, qui avoit été porté par ſes ordres, chez un Peintre en émail. Ce portrait ne fut jamais, ni entiérement achevé, ni payé.

Ayant perdu l'idée de s'expatrier, M. Nattier ſe preſſa de finir ſon tableau de réception pour l'Académie, où il fut reçu en 1718. Ce tableau repréſente les noces de Phinée, au

moment où Perſée préſente la tête de Méduſe. L'académie rendant juſtice à ſes talens, le nomma depuis Profeſſeur.

En 1720, le ſyſtême lui fit éprouver des pertes réelles. On lui conſeilla de vendre ſes deſſins de la Gallerie du Luxembourg à M. Law, & de tenter la fortune par la voie des actions. Il ne fut point heureux. Le renverſement du ſyſtême lui fit perdre en un jour tout le fruit des travaux de ſa jeuneſſe, & il eut le chagrin de ne plus entendre parler de ces mêmes deſſins, qu'il regarda comme perdus, & qui ſont actuellement dans le cabinet de M. Gagnat, dont tout le monde connaît la délicateſſe & le goût dans les arts d'agrément.

Après cette déroute de fortune, M. Nattier prit le parti de ſe borner au genre du portrait, dans lequel

il avait déjà acquis une grande réputation. Il fit celui du Maréchal de Saxe en pied, & celui de M. le Duc de Richelieu, de même grandeur.

On lui proposa plusieurs mariages, entre lesquels il se détermina, en 1724, pour Mlle de la Roche, fille de M. Pierre de la Roche, Mousquetaire du Roi. Le système n'avait pas moins dérangé sa fortune, que celle de M. Nattier. Il n'eut donc pour tout bien qu'une femme charmante, à la vérité, jeune, belle, remplie de graces & de talens, qui l'eut rendu heureux, si la faiblesse de sa santé ne lui avait pas toujours fait craindre de la perdre. Après lui avoir donné plusieurs enfans, & avoir langui beaucoup d'années, elle mourut en 1742, dans le temps où la réputation de son mari était dans tout son éclat.

Parmi les ouvrages de la meil-

leure compoſition de M. Nattier, on remarque ſur-tout deux portraits de S. A. S. Mademoiſelle de Clermont, Princeſſe du ſang, qu'il avait peinte ſous deux différens attributs : l'un de ces portraits eſt à Chantilly, l'autre eſt chez M. le Duc de Saint-Aignan.

Il peignit auſſi les princes de la maiſon de Lorraine. Ces tableaux furent expoſés au Sallon. Madame la Princeſſe de Lambeſc y était repréſentée armant M. le Comte de Brionne, ſon frere : ce qui donna occaſion à M. Greſſet de dire de lui, dans un Epitre qu'il écrivit alors à M. Orry, Contrôleur-Général des Finances :

Et Nattier l'Eleve des Graces,
Et le Peintre de la beauté.

Tous ces ouvrages eurent aſſez de célébrité pour donner envie à M. le Chevalier d'Orléans, Grand-Prieur

de France, de lui faire achever la Galerie de son Hôtel au Temple, commencée par feu M. Raoux. Il fut d'abord en concurrence avec Noël Coypel; mais le Grand-Prieur décida en faveur de M. Nattier, à qui il donna un très-beau logement au Temple, dont il a joui jusqu'à la mort de ce respectable protecteur.

Il fit les six tableaux des muses qui restaient à faire, & peignit le Chevalier d'Orléans en Généralissime des Galeres. Ce tableau en pied, faisait le fond de la Galerie, & a été ôté à l'avénement de Mgr. le Prince de Conti, aujourd'hui Grand-Prieur. Comme M. Nattier n'avait reçu que de légers à comptes sur ces ouvrages, il aima mieux, lorsque le Chevalier d'Orléans mourut, rendre à l'ordre de Malthe ce qu'il en avait pu recevoir, & retirer ses tableaux.

Madame la Duchesse de Mazarin

lui avait amené, en 1740, ſes deux belles-nieces, Meſdames de Château-Roux & de Flavacourt, pour être peintes, l'une ſous la figure du point du jour, l'autre ſous celle du ſilence. La Reine ayant entendu louer ces deux tableaux, voulut les voir, & la ſatisfaction qu'elle en eut, la décida à faire peindre, par le même Artiſte, Madame Henriette. Ce tableau eſt ſur la cheminée du Cabinet de la Reine. M. Nattier fit enſuite deux tableaux de la même Madame Henriette, & de Madame Adélaïde, qui ſont dans la Chambre du Roi, à Choiſy. M. le Duc de Villeroi vint lui-même, peu de temps après, lui donner ordre d'aller à Verſailles faire le portrait du Roi. Il le peignit en buſte.

Sa Majeſté ſatisfaite, lui fit donner un ordre ſecret d'aller à Fontevrault faire le portrait des trois Princeſſes

ſes filles, ſon intention étant de ſurprendre agréablement la Reine. Ces trois portraits lui furent en effet préſentés à Choiſy, & elle en trouva la compoſition ſi belle, qu'elle dit à M. Nattier de la venir peindre à Verſailles, à condition qu'il la peindrait en négligé. Ce tableau, ſi généralement applaudi, eſt celui que M. Tardieu a gravé.

Il eut auſſi l'honneur de peindre Monſeigneur le Dauphin, Madame la Dauphine, & il fit pluſieurs grands tableaux, en pied, de Meſdames, de Madame l'Infante Ducheſſe de Parme, de Madame Iſabelle ſa fille, de M. le Duc de Bourgogne, &c. On voit dans le Cabinet de Mgr. le Dauphin, quatre deſſus de portes repréſentans Meſdames ſous la figure des quatre élemens. Ces tableaux ont été gravés par différens Maîtres.

Monſeigneur le Duc & Madame

la Ducheſſe d'Orléans, Monſeigneur le Prince & Madame la Princeſſe de Condé, en un mot, preſque tout ce qu'il y a de grands à la Cour, employerent le pinceau de M. Nattier, qui, pour varier ſes occupations, reprenait quelquefois le genre de l'hiſtoire, qu'il n'avait abandonné qu'à regret. On a de lui pluſieurs Eſquiſſes, une, entre autres, d'une très-grande compoſition, ſur un ſujet tiré du Paradis perdu. Cet ouvrage lui fit beaucoup d'honneur, & prouva qu'il était capable de s'élever aux plus grandes parties de ſon art.

Devenu veuf en 1742, il ſe livra tout entier à l'éducation d'un fils & de trois filles qui lui reſtaient. Nous avons connu ce fils qui annonçait les plus heureuſes diſpoſitions pour être un jour un grand Peintre; mais étant allé à Rome pour étudier les ſavans modeles, qui conſerveront encore

longtemps à cette Ville, le titre de Capitale du monde, il eut le malheur de se noyer dans le Tibre, à l'âge de vingt-deux ou vingt-trois ans.

La fille aînée de M. Nattier fut mariée à M. Tocqué, Peintre du Roi, & Conseiller de l'Académie Royale. Sa réputation n'est pas moins célebre que celle de son beau-pere.

Sa seconde fille a épousé M. Brochier, alors Secrétaire d'Ambassade auprès de l'Infant Duc de Parme, depuis fait Chevalier de S. Michel, & envoyé Consul à Alicante.

La troisieme épousa, en 1763, M. Challe, Peintre du Roi, ancien Professeur de l'Académie Royale, & Dessinateur de la Chambre & du Cabinet de Sa Majesté.

M. Nattier fut reçu, en 1759, à l'Académie

l'Académie de Dannemarc, où il envoya le Portrait de M. Tocqué, ſon gendre, qui, de ſon côté, donna à cette même Académie, celui de M. Nattier, pour ſa réception.

L'année ſuivante, le Roi accorda à M. Nattier une penſion de 500 liv. En 1762, il tomba dangereuſement malade d'une hydropiſie. Malgré les eſpérances que lui donnaient les Médecins, il ne ſe flatta jamais de guérir. Un accident qui augmenta ſon mal, le fixa pour toujours dans ſon lit. Alors, pour ſe rapprocher des ſecours de ſes filles, il ſe défit de ſon Cabinet, & ſe fit tranſporter dans une maiſon qu'occupait alors M. Challe, qui depuis devint ſon gendre. Il paſſa encore près de cinq années dans des douleurs continuelles, qu'il ſoutint avec le plus grand courage; mais qui terminerent enfin ſa vie, le 7 de Novembre 1766.

Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

Ses mœurs furent douces, la bonté & l'humanité en firent la baſe. Il était pere tendre & bon ami; d'une ſincérité & d'une intégrité très-rare, d'une humeur égale & complaiſante. Peu courtiſan, ce qui l'éloigna des récompenſes que l'on accorde plus ſouvent à l'importunité qu'au mérite, il ne ſut jamais, de ſon propre aveu, tirer avantages des occaſions qu'il eut d'augmenter ſa fortune, & d'avancer celle de ſa famille.

Né ſtudieux, la Peinture & la lecture firent le charme de ſa vie. Les talens qui diſtinguerent M. Nattier dans ſon art, furent une touche légere, un coloris ſuave & brillant, une compoſition également gracieuſe & ſpirituelle. Son pinceau, ſans ceſſer d'être fidele, ajoutait même à la

beauté, & embelliſſait juſqu'à la laideur. Cet heureux talent l'attacha aux portraits, quoiqu'il eût prouvé par des compoſitions très-ingénieuſes, qu'il eût pu tenir un rang diſtingué parmi les plus habiles Peintres de ſon temps.

Ses drapperies, qui marquaient exactement le nud, quoique ſouvent voltigeantes, etaient touchées d'une façon particuliere, & qui lui était propre.

Sa maniere de deſſiner au crayon noir & blanc, était fine, ſpirituelle, & extrêmement terminée. Elle rendait parfaitement l'effet des tableaux. Il eſt aiſé d'en juger par les belles eſtampes gravées ſur ſes deſſins, & ſinguliérement par celle de Louis XIV, faite par Drevet.

ÉLOGE
DE
M. GUEULLETTE.

LIBRARY
OF THE
MASSACHUSETTS
AGRICULTURAL
COLLEGE

ÉLOGE
DE
M. GUEULLETTE.

THOMAS-SIMON GUEULLETTE, Avocat au Parlement, Conseiller du Roi, Substitut du Procureur de Sa Majesté au Châtelet, naquit à Paris le 2 Juin 1683. Il était fils de Thomas Gueullette, mort en 1738, Doyen des Procureurs au Châtelet, à l'âge de 89 ans. Il commença ses études chez les Jésuites, & les finit au College de la Marche, où il fit de très-bonnes Humanités. La vivacité de son esprit & son penchant pour les Lettres, se développerent dès sa premiere jeunesse; mais ce fut sur-tout

à la décence de sa conduite, & à l'honnêteté de ses mœurs qu'il fut redevable de l'avantage d'être reçu de très-bonne heure dans la charge de Substitut du Procureur du Roi. Il avait à peine 26 ans, lorsqu'il en obtint l'agrément, & il l'a exercée jusqu'à sa mort avec l'estime & la confiance des principaux Magistrats, qui le chargerent souvent des affaires les plus délicates.

Les devoirs de son état, dont il ne s'écarta jamais, & une société d'amis qui partageaient son gout pour la littérature, rempliſſaient tous les momens de sa vie. Dans cette société estimable, il aimait à se livrer aux saillies d'une gaieté douce qui lui était naturelle, & sans se piquer de faire ce qu'on appelle de l'esprit, il composait avec une facilité singuliere, ou des couplets, ou même des dialogues assaisonnés souvent de la meilleure

plaisanterie, & très-heureusement assortis, soit aux circonstances, soit au caractere des personnes qu'il avait dessein d'amuser.

Sans avoir eu dans la littérature une existence très-marquée, on jugera cependant par la liste de ses Ouvrages qui terminera cet article, qu'on ne pourrait lui refuser, sans injustice, de le mettre au rang de ceux à qui les Lettres ont eu véritablement quelque obligation; mais arrêtons-nous encore à l'homme avant que de nous occuper du bel esprit. La gloire de l'un a plus de valeur réelle que celle de l'autre.

Si l'honnêteté & le désintéressement sont quelquefois des qualités héréditaires dans de certaines familles, les deux traits suivans peuvent en offrir un exemple que nous sommes d'autant plus jaloux de publier,

que peut-être il n'eſt guère d'autre remede à la dépravation actuelle des mœurs, que de produire au plus grand jour le petit nombre d'actions vraiment eſtimables qu'il ſerait poſſible de dérober au ſecret des familles. C'eſt, en quelque ſorte, les récompenſer que de les faire connaître, & c'eſt, en même-temps, exciter l'émulation de ceux à qui l'eſpoir des louanges peut être un aiguillon néceſſaire pour les encourager à la vertu. M. Gueullette, pere de celui dont nous parlons, voulut en mourant que ſa charge de Procureur fût vendue nue, & que les doſſiers fuſſent rendus gratuitement à ceux de ſes cliens dont la fortune n'était pas aiſée, ce qui a été exécuté par le fils avec la plus grande généroſité. Ce même fils, à la mort de ſa femme, ayant droit, par ſon contrat de mariage, de jouir en propriété de tout le bien qu'elle avait laiſſé, n'a pas eu de tranquillité

qu'il n'en eût fait la remiſe entiere aux héritiers de ſa femme, avec laquelle il avait vécu 43 ans, & qu'il avait tendrement aimée.

M. Gueullette eſt mort Doyen de ſa Compagnie, à Charenton, le 22 Décembre 1766, âgé de 83 ans. Il a légué à un de ſes Confreres, ſon ami particulier, beaucoup de manuſcrits en différens genres, & beaucoup d'extraits ſur toute ſorte de matieres d'hiſtoire & de littérature, fruits de ſes études & de ſes lectures pendant l'eſpace de plus de ſoixante ans.

La gaieté de ſon caractere ne l'abandonna pas même à la mort. On a trouvé avec les deux doubles de ſon teſtament écrit de ſa main, des vers relatifs à ſes dernieres diſpoſitions, & qui reſpirent cette douce ſécurité d'une ame pure & vertueuſe, qui ne voit, dans l'avenir, aucun ſujet d'al-

larmes, parce que, dans le passé, elle ne se rappelle aucun sujet de remords. Ces vers, qu'on ne rapportera point, parce qu'ils n'auraient pour le public aucune sorte d'intérêt, étaient précédés d'une Epigraphe latine tirée de Séneque :

Mihi feci divitias nihil concupiscendo.

C'est à peu près le vers d'une de nos Comédies :

Et j'ai su m'enrichir en perdant des besoins.

CATALOGUE

des Ouvrages de M. GUEULLETTE.

Il a donné au public

En 1712, les Soirées Bretonnes, petit Roman en un volume, écrit dans le genre des Contes des Fées.

En 1723, les Mille & un quart d'heure, Contes Tartares, en 3 vol.

in-12, avec figures. Cet Ouvrage a été réimprimé beaucoup de fois, tant en France qu'en pays étranger. Le génie & le tour des Contes Orientaux, tels que les Mille & un jour, les Mille & une nuit, &c. sont imités si heureusement dans ces prétendus Contes Tartares, que beaucoup de personnes les ont crus traduits, comme les autres, d'après des Originaux Persans ou Arabes.

En 1723, les Avantures merveilleuses du Mandarin Fum-Ho-Ham, Conte Chinois, 2 vol. in-12, avec figures.

En 1732, les Sultanes de Guzarate, ou les Songes des hommes éveillés, Contes Mogols, 3 vol. in-12, réimprimés plusieurs fois.

En 1738, les Mémoires de Mademoiselle de Bontemps.

En 1759, il a donné une nouvelle édition des Mille & une heure, Contes Péruviens d'un Auteur inconnu,

qui n'étaient pas finis, & que M. Gueullette a achevés, 2 vol. in-12.

Pieces qu'il a données au Théâtre Italien.

En 1718, les Comédiens par hasard, Canevas Italien, mêlé de scènes Françaises.

En 1719, Arlequin Pluton, Comédie en 3 actes, jouée devant le Roi, au Palais des Tuilleries.

Cette Piece est Italienne aussi, avec des Scenes Françaises.

En 1720, le trésor supposé, Comédie en 3 actes, en prose, imprimée.

En 1726, l'amour précepteur, Comédie en 3 actes, en prose, imprimée.

En 1727, l'horoscope accompli, Comédie en un acte, en prose, imprimée.

Dans le Théâtre Italien de Louis Riccoboni, il y a plusieurs Pieces Italiennes, traduites en Français, à

côté de l'Italien, par M. Gueullette, qui poſſédait très-bien, & qui parlait facilement cette derniere Langue. Ces Pieces ſont : *La vie eſt un ſonge, la Grizelde, la ſtatue de l'honneur*, & beaucoup de canevas de Comédies Italiennes pareillement traduits, & que l'on diſtribuait à la porte du parterre.

OUVRAGES ANCIENS, aux nouvelles Editions deſquels M. Gueullette a préſidé.

L'Hiſtoire & plaiſante Chronique du petit Jehan de Saintré, & de la jeune Dame des Belle-Couſines, imprimé gothique en 1517. Cet Ouvrage était devenu extrêmement rare. M. Gueullette le fit réimprimer en 3 petits vol. in-12, en 1724, avec un avertiſſement pour l'intelligence de cette Hiſtoire, des notes critiques, hiſtoriques & chronologiques, & une

préface sur l'origine de la Chevalerie & des anciens Tournois.

L'Hiſtoire de très-noble & chevaleureux Prince Gérard, Comte de Nevers & de Réthel, & de la très-vertueuſe & très-ſage Princeſſe Euryant de Savoie, ſa mye, Roman très-ancien & très-rare, qu'il a pareillement fait réimprimer en 1728, avec des notes critiques & hiſtoriques.

Il a donné ſes ſoins pour les nouvelles éditions des Avantures de Roſeli, dont il a refait preſque entiérement le ſecond volume.

Du Roland furieux.

Des Nouvelles Françaiſes, ou Divertiſſemens de la Princeſſe Aurélie, données au public par feue Mademoiſelle, ſous le nom de Segrais, & réimprimées en deux vol. in-12, en 1722.

Des Contes & Fables de Pilpay & de Lokman, 2 vol. in-12, en 1724.

Des Œuvres de Rabelais, en ſix vol. in-8°, imprimées à Paris, chez Prault, ſous le titre d'Amſterdam, & enrichies de notes hiſtoriques.

M. Gueullette a encore fourni à MM. Parfait, Auteurs de l'Hiſtoire du Théâtre Français, en 16 vol. in-12, & d'un Dictionaire de tous les Théâtres, un très-grand nombre d'anecdotes, de matériaux, & de faits ſinguliers, ainſi qu'eux-mêmes l'ont déclaré dans la Préface de leur Ouvrage. C'eſt uniquement ſur les faits hiſtoriques de l'ancien Théâtre Italien, depuis Henri III, juſqu'en 1697, qu'ils ont donné au public, en 1753, l'Hiſtoire de ce Théâtre, & la traduction d'un très-grand nombre de canevas extraits du Journal Italien de l'ancien Dominique, l'un des meilleurs Arlequins qui aient paru ſur la ſcène. MM. Parfait reconnaiſſent qu'ils n'ont eu que la peine d'arranger les matériaux qui leur ont été

fournis par M. Gueullette, qui ſe propoſait de les mettre lui-même en œuvre ; mais dont il crut faire un meilleur uſage, en les abandonnant aux Hiſtoriens de nos Spectacles.

ÉLOGE

DE MONSIEUR

L'ABBÉ DE MARSY.

ÉLOGE

DE MONSIEUR L'ABBÉ DE MARSY.

C'EST un phénomene assez singulier dans la Littérature, qu'un Auteur y commence une brillante carriere, par des poëmes justement applaudis des amateurs & des gens de Lettres, & qu'il s'y traîne dans la suite, après avoir obscurci son génie, en ne donnant plus au public que des Ouvrages peu dignes de leurs aînés. M. l'Abbé de Marsy est lui-même ce phénomene étonnant. Ses premiers Ouvrages, les seuls qu'il ait donnés étant Jésuite, sont deux Poëmes Latins, l'un sur la *Tragédie*, & l'autre sur la *Peinture*,

Par ces deux Poëmes, il s'égala aux plus grands Poëtes de ſa Société, ou plutôt il les ſurpaſſa tous. Ils ſont tels que ceux mêmes, qui ſont aujourd'hui les plus cruels détracteurs du latin moderne, ſe reconcilieraient avec lui, ſi les Ouvrages écrits en cette langue avaient le même ton de compoſition que ceux de M. l'Abbé de Marſy. Ce qui ſemble le diſtinguer de la plupart des Poëtes Latins modernes, c'eſt que ſon ſtyle, ſemblable en quelque ſorte à celui de Virgile, eſt toujours animé, toujours vivant, toujours pittoreſque; qu'il poſſede l'art de nuancer les couleurs, & de varier le pinceau; qu'il a dans ſa verſification harmonieuſe & bien travaillée, un ſtyle qui lui eſt propre, & qu'on peut appeller le ſtyle de ſa penſée. On dirait, au contraire, qu'en général le ſtyle des autres Poëtes eſt ſans mouvement, ſans chaleur, ſans vie. Ils poſſedent très-bien, il eſt

vrai, le méchaniſme des vers, juſques-là qu'ils coulent ſur le papier, ſans dureté, ſans éliſion, quoique le ſujet exige quelquefois le contraire pour la force & la vérité du tableau. Copiſtes éternels des expreſſions de Virgile, ſans en jamais prendre l'eſprit & la vie, il n'eſt point étonnant qu'on ne voie en eux que des Verſificateurs qui ne ſont nullement Poëtes. Delà ce mépris que leurs compoſitions froides, inanimées, vuides de choſes, ont attiré ſur le Latin moderne.

Le Poëme de la Peinture étant la production la plus brillante du génie de M. de l'Abbé Marſy, nous nous y arrêterons un peu pour apprécier les talens que la nature lui donna, & pour regretter en même-temps des talens ſi précieux, perdus dans une vie trop diſſipée depuis ſa ſortie des Jéſuites.

La Peinture & la Poéſie ſont deux ſœurs ſi reſſemblantes en toutes choſes, qu'elles ſe prêtent alternativement l'une à l'autre leur nom & leurs attributs. On appelle la premiere une *Poéſie muette*; & l'autre une *Peinture parlante*. Cette conſanguinité, ſi l'on peut parler ainſi, aurait bien dû engager les Anciens, & ſur-tout les Grecs, à employer le ſtyle expreſſif de la Poéſie pour donner les regles d'un art tout propre à parler ſon langage. Mais il était réſervé aux Modernes de faire ſervir la Poéſie aux progrès d'une rivale qu'elle aime, & qu'elle ſe plut toujours à parer.

Le premier poëme didactique qui ait paru ſur cette matiere, & qui ſoit digne d'être lû, c'eſt celui de Dufreſnoy, Peintre habile & Poëte Latin. Ce poëme, fruit de l'expérience & de trente ans de réflexions, contient dans ſa briéveté, toute la théorie

théorie de l'Art, un cours de peinture complet; & c'eſt un avantage qu'il a ſur bien de gros livres, qui, ſelon de Piles, ſon Traducteur, *avec ce qu'ils en diſent trop, n'en diſent pas encore aſſez.*

M. l'Abbé de Marſy a ſuivi à peu près la marche de Dufrenoy; mais bien loin d'être ſon copiſte (obſerve ſon Traducteur M. de Querlon,) il s'eſt fait, pour ainſi dire, une maniere propre, & il a ſaiſi ſon objet du ſeul côté que l'Artiſte ſemble avoir négligé à deſſein. Celui-ci ſe modelant, pour la forme de ſon Ouvrage, ſur l'Art poétique d'Horace, ne va qu'au ſolide, & ſacrifie l'agréable à l'utile : celui-là, heureux imitateur de Virgile, n'a pris que la fleur de ſon ſujet, réſervant les détails qui brillent moins en poëſie à qui les voudrait traiter. Et de même que le Poëte latin fait voir dans les Epiſodes des *Géor-*

giques toute la beauté de ſon génie, M. l'Abbé de Marſy fait de même briller ſon eſprit & ſon imagination dans cette ſuite de tableaux riants, dont il a embelli ſes préceptes, & dans leſquels il lutte, par la beauté des vers, contre les doctes peintures des plus grands Maîtres. Tandis que la muſe qui l'inſpire déploie pour lui pinceaux & palettes, amuſons-nous un moment à marier, à fondre avec lui des couleurs. C'eſt un hommage que nous devons à ſon génie, que de nous occuper dans ſon éloge, du poëme qui fait le plus d'honneur à ſes talens : le deſſein en eſt grand : il s'agit d'y retracer les ſecrets de cet Art enchanteur, qu'on nomme *Peinture*, c'eſt-à-dire, l'*Invention*, le *Deſſin*, le *Coloris*, la *Diſtribution des lumieres & des ombres*, & l'*Expreſſion* qui donne l'ame & l'agrément à tout ce qu'il enfante.

Avant que le Peintre commence à

former des figures sur la toile, notre Poëte veut qu'il ait bien médité sur toute l'étendue de son Art; qu'il consulte son génie, & choisisse un genre pour lequel il soit né; car les divers genres de peintures exigent des talens divers. Ici la Peinture ressemble à sa sœur la Poésie : le génie de l'homme étant nécessairement plus borné que l'Art même, ni le Poëte, ni le Peintre ne peuvent traiter tous les sujets. Il n'était pas plus possible à Calot, dont le génie était emprisonné dans le genre grotesque, de s'élever aux grands tableaux de l'Histoire, qu'il l'eût été à Virgile de descendre de son Enéide aux ingénieuses familiarités du Comique.

Tous les différens genres de peinture, comme l'Histoire, les Payſages, les Fêtes champêtres, le Grotesque, les Portraits, la Peinture à fresque, la Mignature, deviennent autant de

tableaux assortis au genre dont ils sont, sous le pinceau du Poëte qui les parcourt rapidement. C'est ainsi que Despreaux, dans son Art poétique, montait son génie imitateur aux divers tons de tous les genres de poésie, sur lesquels il traçait en maître, des loix à tous les siecles & à toutes les nations.

Veut-il nous donner une idée d'un tableau d'histoire? Voici les traits expressifs avec lesquels il nous le peindra.

Historiæ largos alter devectus ad amnes,
Confertas acies, pugnataque pingere gaudet
Prælia, combustas flammis populantibus arces,
Pallentesque nurus, pueros ante ora parentum
Dulcem exhalantes crudeli funere vitam.

» L'un, puisant dans les sources
» abondantes de l'Histoire, aime à
» représenter des Armées ennemies

» au fort d'une affreuſe mêlée, un
» champ de bataille couvert des dé-
» bris d'un combat ſanglant, des Ci-
» tadelles en proie aux flammes, des
» femmes éperdues & tremblantes,
» des enfans maſſacrés inhumainement
» & qui expirent dans les bras d'un
» pere & d'une mere éplorés. «

En fait d'invention, le Peintre comme le Poëte doit toujours ſaiſir ce que la nature offre de plus beau dans les divers objets qu'elle étale aux yeux, & le copier fidélement. C'eſt peu que de peindre la nature, ſi on ne la peint en beau, ſi on ne la montre riante & ſous le plus aimable aſpect. Le défaut des Peintres Flamands, eſt de n'avoir pas toujours fait un beau choix de cette nature qu'ils copient ſi bien, comme c'eſt celui des Poëtes Anglais dans la plupart de leurs pieces dramatiques. Mais ce n'eſt pas là le ſeul

défaut de ces derniers. La raiſon qui les empêche d'être des Poëtes corrects, s'eſt toujours oppoſée à ce qu'ils euſſent d'excellens Peintres.

Un tableau a beaucoup de rapport avec une piece dramatique. Comme dans celle-ci une ſeule action remplit toute la ſcene, il faut de même dans celui-là obſerver l'unité d'action, & que cette unité, en frappant les yeux, fixe d'abord l'imagination. Une autre regle non moins eſſentielle & auſſi hardiment violée par les Poëtes Anglais, c'eſt l'obſervation des convenances & des bienſéances de ſon ſujet. C'eſt à quoi manqua Michel Ange dans ſon fameux *Tableau du jugement dernier*. Le bon goût a toujours réprouvé le mélange monſtrueux qu'il y a fait du profane & du ſacré, de l'hiſtoire & de la fable, du ſérieux & du groteſque.

Hinc adeò Italici culpata audacia quondam

Artificis, pingens qui mundi extrema ruentis
Funera, & ultrices venturi judicis iras,
Larvarum omnigenas species, & ludicra miris
Induxit portenta modis, stygiasque sorores,
Infernumque senem, conto simulacra cientem,
Et vada cæruleis sulcantem livida remis.
Obscænas etiam effigies, & lubrica passim
Objectare oculis monstra indignantibus ausus.

» On n'a point passé à Michel Ange » l'assortiment bisarre & hardi de son » *Tableau du jugement dernier*, où, » pour représenter la fin du monde » & les circonstances de ce tertible » jour, il a introduit des spectres, » des figures monstrueuses & de fantaisie, jusqu'à des objets obscènes » & des nudités, avec les Furies & » le vieux Caron, qui rassemble les » ombres dans sa Barque, & qui » vogue sur le fleuve des enfers. «

« On naît Peintre, comme on naît

Poëte, par un pur don de la nature. Cette faveur d'autant plus précieuſe, que la nature en eſt plus jalouſe, annonce dans ces deux eſpeces d'êtres privilégiés, une portion de ce feu céleſte, ſans lequel il n'y a point de talens; une imagination également vive & fertile; un génie créateur, qui, rival en quelque façon de l'Auteur même de la nature, fait ſortir dans le Poëte, du néant même, une foule de fictions auxquelles il donne la vie par l'air de vraiſemblance qu'il leur prête, en les copiant toujours d'après la nature; & fait dans le Peintre, démêler & aſſortir les élémens du coloris, auparavant confus & informes; imprimer le mouvement & la vie à des ſucs groſſiers; les organiſer, pour ainſi dire, & les changer en une infinité d'objets, fideles copies des êtres divers.

» C'eſt par ce pouvoir enchanteur,

» dit M. l'Abbé de Marſy, que le » Peintre animant la toile, lui com- » mande à ſon choix, tantôt d'en- » fanter des hommes qui ſemblent » reſpirer ſous le pinceau, tantôt de » couvrir la terre de verdure. Il or- » donne, & tout à coup on voit à » ſon gré couler des fleuves, croître » des arbres, s'élever des montagnes, » & ſe creuſer des vallons. Tantôt » d'un vol hardi, prenant l'eſſor juſ- » qu'aux cieux, & laiſſant la terre » ſous ſes pieds, il franchit les murs » enflammés du monde, pénetre au » ſanctuaire immortel, va contem- » pler la divinité juſques dans le ſé- » jour de la gloire, & ſous des traits » vifs & frappans, nous en retrace » la majeſté. «

telâque potenti
Nunc homines ſpirare jubet, nunc prata virere,
Ire amnes, frondere ulmos, aſſurgere montes
Imperat, atque humiles ſenſim decreſcere valles.

Nunc etiam impavidis ſurgens ad ſidera pennis,
Terrenæ nil fæcis habens, flammantia mundi
Mœnia tranſgreditur, templumque ingreſſa tonantis,
Sidereâ magnum numen ſpeculatur in aulâ,
Vivaque divini vultûs ſimulacra reportat.

Le deſſin eſt l'art de partager le champ de la toile, ſur laquelle le Peintre va former ſes premiers traits, en obſervant de juſtes proportions; de maniere que toutes les figures, balancées ſur leur propre centre, & dans un parfait équilibre, occupent un eſpace égal, relativement les unes aux autres. Il faut que la principale figure ſoit placée au milieu, pour fixer ſur elle les yeux des ſpectateurs, & qu'elle ſe démêle des figures ſubalternes. Mais ce que l'art exige encore, c'eſt que le Peintre, bon Anatomiſte, s'attache à marquer correctement l'inſertion des veines, ainſi que le mouvement des muſcles, des

tendons & autres ligamens qui forment la ſtructure des membres, ſurtout lorſqu'on repréſente un corps dans un état violent, dont les efforts vont enfler les nerfs.

Notre Poëte, animé du feu que le Peintre lui a inſpiré, va nous peindre, dans ſon ſtyle vivant & pittoreſque, le *Démoniaque* de Raphaël, avec des couleurs ſi vives, des expreſſions ſi lumineuſes, qu'on croira le voir; tant l'ame du Peintre avait paſſé dans celle du Poëte.

Sic Raphaël juvenem, ſtygii quem ſæva tyranni
Vincla premunt, ſtimuliſque urget ferus hoſtis acerbis,
Pinxit anhelanti ſimilem : contenta rigeſcunt
Brachia, corda tument, hinc plurimus extat & illinc
Muſculus, ac multo coëuntibus agmine ramis,
Venarum implicitis tollit ſe ſylva lacertis.

Cætera conveniunt : pellis riget arida, crinis
Horret, hiant oculi, patulo ſtant guttura rictu,
Torquentur miſerè vultus ; clamare putares.

» Ainſi Raphaël a peint un Démo-
» niaque tourmenté par l'eſprit ma-
» lin, tout hors d'haleine. Ses bras
» ſe roidiſſent avec violence, ſa poi-
» trine élevée ſemble haleter, tous
» ſes muſcles ſortent & paraiſſent,
» & ſes membres nerveux ſont gon-
» flés par une forêt de veines, dont
» les rameaux ſe croiſent & ſe replient
» les uns ſur les autres. Tout le reſte
» de la figure eſt aſſorti à cette ex-
» preſſion : ſa peau paraît déſſéchée
» & tendue, ſes cheveux ſont hé-
» riſſés, il a la vue égarée, tout ſon
» viſage eſt en action, & grimace
» horriblement ; on croit preſque en-
» tendre ſes cris. «

Le Poëte & le Peintre ont reçu en

naiſſant un germe de génie qui a beſoin d'être développé par le feu de l'enthouſiaſme, qu'on appelle *fureur divine*, parce que ſes effets ſemblent ſurpaſſer la portée des conceptions humaines. Ces trois vers d'Homère, où eſt peint le fils de Saturne, *qui marque ſa volonté ſuprême par un ſeul mouvement de ſes ſourcils noirs, dont les cheveux immortels ſe hériſſent ſur ſa tête immortelle; & qui ébranle le vaſte Olympe*, allumerent dans Phidias cet enthouſiaſme créateur qui fit paſſer dans le marbre, le Jupiter de l'Iliade, avec cette majeſté du maître des Dieux, qui imprimait la crainte & le reſpect. Le Laocon que Pline déſigne, paraît avoir été le Laocon de Virgile, tant ils ſont reſſemblans. Dans le tableau d'Attila de Raphaël, on voit S. Pierre & S. Paul combattans en l'air, comme les Dieux qu'Homère fait combattre à la tête des Héros qu'ils protégent, & ce n'eſt pas là le ſeul trait

que lui ait fourni l'Iliade. Il eſt donc vrai que les Poëtes, les Peintres, les Sculpteurs, ſe prêtent mutuellement des ſecours, en ſe communiquant leur enthouſiaſme, & cette chaleur divine dont la force expanſive étend la ſphère de leurs idées. Ainſi, M. l'Abbé de Marſy, pour exciter ſon Peintre au grand, pour lui former l'imagination & la nourrir par la diverſité des objets que préſentent la Peinture & la Sculpture, veut qu'il aille fouiller dans les doctes ruines de de l'antiquité. Et où trouvera-t-il plus abondamment de ces ruines, que dans Rome, jadis le centre des beaux Arts, lorſqu'elle n'était encore que païenne. La Peinture & la Sculpture, ſa ſœur, y floriſſaient alors dans le plus grand éclat. » L'une ornait l'enceinte des » Places publiques, de groupes & de » ſtatues de marbre. Mere des divi- » nités, elle donnait des Dieux au » Capitole, & montrait au peuple

» frappé de crainte le Jupiter tonnant,
» qu'elle même avait fait, & dont la
» ſtatue était d'or. L'autre décorait,
» ou les ſuperbes veſtibules des nobles
» de Rome, ou des bains publics, ou
» de vaſtes théâtres. Elle peignait les
» Temples & les Dieux, ou repréſen-
» tait les traits de l'Empereur, plus
» révéré que tous les Dieux & la pre-
» miere divinité de Rome.

Altera marmoreis cingebat compita ſignis,
Et Capitolinæ dabat olim numina rupi,
Clara Deûm genitrix, latèque trementibus aureum
Monſtrabat populis, quem fecerat ipſa, tonantem.
Altera nobilium decorabat clara Quiritum
Atria, vel Thermas, vel Circi immenſa theatra;
Templa Deoſque etiam pingens, aut Cæſaris ora
Dîs potiora ipſis, & primum numen in urbe.

Voilà les beaux temps de Rome, pour la Peinture & pour la Sculpture. Toutes les richeſſes de l'eſprit, à la

faveur de la conquête de la Grece, avaient passé dans cette Capitale du monde, avec les dépouilles de toutes les nations qu'elle avait soumises. Un grand luxe nourri par de grandes richesses, devait exciter tous les talens à produire des chefs-d'œuvres dans tous les genres. Ajoutez à cela que le Paganisme qui était alors en possession de donner des loix à Rome, prêtait davantage à la Poésie, à la Peinture & à la Sculpture. Mais cette Rome devait tomber sous les coups de la barbarie, & les beaux arts devaient s'ensevelir dans ses ruines. Admirons le coloris que notre Poëte va répandre sur cette éclipse des beaux arts.

Ast ubi barbaries peregrino ex orbe profecta,
Numina sub templis, cives tumulavit in urbe,
Diffugere Deæ. Laceras Pictura tabellas
Incensis rapuit laribus : fragmenta laboris
Exigua immensi. Mutilas Sculptura columnas,

Semirutos portarum arcus, avulſaque fulcris
Signa, pedes partim, partim truncata lacertos
Abſtulit, & penitùs tellure recondidit imâ.
Indè tenebroſis latuere receſſibus ambæ,
Fornicibuſque cavis, & adhuc ſibi quæque ſuperſtes
In tumulis ſpirat, mutoque in marmore vivit.

» Mais auſſi-tôt que les Barbares
» eurent inondé l'Italie, tous ces
» Dieux furent enſevelis ſous les rui-
» nes de leurs Temples, comme les
» citoyens ſous celles de leur ville.
» Alors les arts s'enfuirent de Rome,
» la Peinture arracha des flammes qui
» dévoraient ſes riches lambris, quel-
» ques tableaux à demi conſumés,
» reſte hélas ! peu conſidérable des tra-
» vaux immenſes de tant de ſiecles.
» La Sculpture de ſon côté ſauva quel-
» ques débris de ſes colomnes, de ſes
» portiques, de ſes arcs de triomphe;
» quelques ſtatues arrachées précipi-
» tamment de leurs piedeſtaux, la

» plupart toutes mutilées, & elle con-
» fia ce dépôt à la terre. Depuis ce
» temps ces Déeſſes des Arts demeu-
» rerent cachées dans des grottes &
» dans de profonds ſouterrains, où
» elles ſurvivent encore à elles-mêmes,
» où elles reſpirent dans les tombeaux
» & animent le marbre muet. «

C'eſt parmi ces précieux monumens que M. l'Abbé de Marſy fait errer Michel-Ange pour étudier l'antique, & qu'il lui fait interroger l'ombre ſublime de Rome : c'eſt-là que ce grand Peintre pénetre & échauffe ſon ame du feu divin qui avait enflammé tous ces Artiſtes célebres que l'antiquité propoſe pour modele à tous les âges futurs : c'eſt-là qu'il eſſaye ſes talens, qu'il les épure & les perfectionne, & qu'il médite tous ces prodiges qu'on vit éclorre après de ſon pinceau rapide. Quel enthouſiaſme ! Quel feu ! Quelle fierté ! Quel fracas ! Quel ton-

nerre ! La comparaiſon que le Poëte en fait avec un jeune Aigle, eſt heureuſe & ſublime : elle peint avec une énergie admirable les premiers eſſors du génie de ce Peintre, qui, ſecondé par de grands modeles, s'éleva ſi haut dans ſa carriere.

Qualis Fulmineus Phrygiis convallibus Ales,
Cum primùm è cunis timido ſe proripit auſu,
Idæis implumis adhuc in ſaltibus errat
Ima petens, victumque humilem rimatur, & ungue
Altiùs impreſſo depaſcitur intima terræ
Viſcera, & occultos, vitalia ſemina, ſuccos.
Hinc vigor accedit membris, hinc maſcula pulſat
Vis animos, hinc læta venit viridiſque juventus.

» Tel dans les vallons de la Phry-
» gie un jeune Aigle encore ſans plu-
» mes, échappé de l'air pour la pre-
» miere fois, parcourt les bois du
» mont Ida, cherchant les lieux les

» plus profonds pour y trouver quel-
» que nourriture. Il déchire la terre,
» il fouille dans son sein, & il en ti-
» re des sucs cachés, principes de vie
» & de force : ses membres par ce
» moyen acquierent chaque jour une
» vigueur nouvelle; un courage mâ-
» le excite ses esprits, & il parvient
» dans ces retraites à une vive & ver-
» te jeunesse. «

Les arts dans leur berceau ont toujours été faibles & languissans. Qu'était-ce que la Tragédie & la Comédie dans leur naissance ? Lorsque barbouillées de lie elles se promenaient sur le chariot de Thespis, il n'était pas aisé de prévoir ce que l'une deviendrait sous Sopochle & Euripide, & ce que l'autre acquerrait sous Aristophane & Ménandre. Un destin plus brillant leur était encore réservé sur le Théatre Français, qui du moins dans ce genre a enlevé la palme à la

Grece, cette mere des arts & des ſciences. La peinture ne fut pas plus avantagée que ſes ſœurs ; elle n'eut d'abord d'autres couleurs que le blanc & le noir. Ce blanc n'était que de la craie, & le noir de ſimple charbon. Cette fille du temps trouva peu à peu les moyens de varier le coloris : elle fouilla dans les entrailles de la terre, & en tira diverſes matieres dont elle ſut faire des couleurs. Bien-tôt la pourpre de Tyr teignit les pinceaux de ſon rouge éclatant ; il vint des pays éloignés des ſucs précieux ; on fit ſervir l'écume des ſerpens ; enfin l'Inde même, tributaire de l'art, enrichit le coloris par la diverſité de ſes terres. Alors la Peinture qui, juſques là manquait de vie & de lumieres, puiſa dans ces couleurs liquides la vie, les lumieres & l'expreſſion.

Les couleurs ſont à peu près dans la Peinture ce que les mots ſont dans

la poëſie. Et de même qu'un heureux mêlange de mots que le gout a choiſis, rend la poëſie ſonore & harmonieuſe, il eſt dans la Peinture un art de marier tellement les couleurs, que de leur variété il réſulte de l'accord & de l'harmonie dans leurs tons; à peu près comme l'art du Muſicien ſait accorder des ſons diſparates, & marier enſemble les diſſonances de pluſieurs voix. Quand on examine les divers endroits où la Poéſie, la Peinture & la muſique ſe rapprochent l'une de l'autre, on voit de plus en plus qu'elles ſont trois ſœurs, qui, par des routes différentes, parviennent au même but, qui eſt de plaire à l'ame, en créant de nouveaux mondes ſur le modele du premier, & en empruntant de la nature les embelliſſemens qu'elle même a répandus ſur tous les objets. Le Poëte a profité habilement de cette conſanguinité qui lie la Peinture & la Muſique, pour

décrire en beaux vers le clavecin oculaire du célebre Pere Castel, Jésuite.

Fallor? An è variis moduliſque toniſque colorum
Poſſe aliquem fieri, gens ingenioſa, Poëtæ,
Concentum aſſerimus, mutum ſimul atque ſonorum,
Organicum licèt abſque tubis, ſine voce canorum,
Unde oculis blandus veniat mirantibus error,
Et rapiat noſtros ocularia muſica ſenſus?

» N'eſt-ce qu'une agréable rêverie ? » Où ſerait-il donc poſſible, du moins » au gré d'une imagination poétique, » de combiner, comme on fait, les » ſons, les modules & les tons des » couleurs; d'en former une eſpece » de concert, une ſorte de ſympho- » nie muette, une maniere d'inſtru- » ment organiſé ſans tuyaux, & har- » monieux ſans rendre de ſons, qui » ſurprît & enchantât les yeux; enfin » une muſique oculaire qui charmât » les ſens des ſpectateurs ? «

La nature entiere, perſonnifiée ſous le nom des Divinités fabuleuſes, ſemble s'être plu à peindre elle-même, & à ſervir de maître & de modele à tous les Peintres. Rien n'eſt plus délicieux que le tableau où le Poëte transforme la nature en Peintre, qui ſous ſes pinceaux réaliſe ce que ſes imitateurs ne peuvent que feindre.

Aſpice ſidereâ ſparſos regione colores;
Seu cum Luteolo ſurgens Aurora cubili
Mane novo, roſei præbet ſpectacula vultûs;
Seu cum flammivomus ſe mergit in æquore Titan.
Reſpice quàm variis hinc Flora coloribus hortos,
Hinc Pomona ſoror, ſtudiis rivalibus, ambæ
Exhilarent. Quà peniculum duxere peritum,
Continuò molli rident lanugine poma;
Lilia caneſcunt; pingit nativa rubentes
Flamma roſas; violæ pretioſo vellere pallent;
Lœta coloratas conveſtit purpura vites.
Dis adeò pingendi artem placuiſſe vel ipſis
Crediderim. Radiis hinc verſicoloribus arcum,
Iris amat ſummi ſuſpendire fornice templi:

Hinc

Hinc vultus rivis argenteus, aureus arvis,
Graminibus ſylviſque virens, rubicundus Jaccho.
In ſylvis Diana Tigres, in gramine Chloris
Pingit aves, pingit piſces Neptunus in undis,
Nereides pictis inſternunt littora conchis.

» Conſidérez les couleurs dont ſe » peint quelquefois le Ciel, ſoit au » matin lorſque l'Aurore ſortant d'un » nuage obſcur, montre le vif éclat » de ſes roſes, ſoit lorque le ſoleil tout » en feu va ſe replonger dans la Mer. » Regardez comme Flore & Pomone » égaient à l'envi nos jardins par la va- » riété de leurs couleurs. Par-tout où » paſſe leur pinceau, auſſi-tôt un ten- » dre duvet colore agréablement les » fruits; les lis éblouiſſent par leur » blancheur, un beau vermillon ani- » me les roſes; les violettes étalent » leurs douces teintes; la pourpre » éclate ſur le raiſin. Je croirais mê- » me que les Dieux épris de l'art de » la Peinture nous en ont voulu tra-

» cer des modeles. D'un côté nous » voyons l'Iris former avec ſes cou- » leurs changeantes, un arc qu'elle » attache à la voute des Cieux; d'un » autre côté les ruiſſeaux roulent à » nos yeux des flots d'argent; les cam- » pagnes nous montrent l'or de leurs » moiſſons; les bois, les prés, leurs » différens verds; les vignes, leur rou- » ge foncé. Diane teint dans les fo- » rêts la peau tavelée des tigres; Flo- » re dans les champs peint la plume » des oiſeaux; Neptune émaille au » fond des eaux la riche écaille des » poiſſons; & les Néréïdes jonchent » nos rivages de coquillages précieux » où leurs mains appliquent les plus » vives couleurs. «

Non, l'Albane n'a rien de plus tendre, ni de plus gracieux dans tous ſes tableaux, que ce morceau de poéſie embelli de tous les charmes de cet art enchanteur.

C'eſt peu d'avoir ſu deſſiner un corps dans toutes les proportions les plus juſtes, d'avoir formé une figure réguliere, ſi ce corps eſt inanimé, ſi cette figure eſt muette. Il en eſt d'une telle figure comme de ces hommes qui n'ont point de phiſionomie; ils n'intéreſſent point. Voulez-vous intéreſſer pour vos figures, prenez le flambeau de Promethée : allez dérober le feu du ciel, & imprimez leur un germe céleſte, un ſouffle de vie. Ce qui rend inſipide, comme je l'ai déja obſervé, la Poéſie Latine de nos modernes, c'eſt qu'ils n'ont ſu lui donner, ni du feu, ni de la force, ni du ſentiment. Elle eſt douce & riante, facile & harmonieuſe; mais elle manque de cette mâle chaleur qui caractériſe le Poëte. Pour M. l'Abbé de Marſy, il avait reçu en partage quelques étincelles de ce feu qui brille dans Virgile, & qui donnait l'ame à ſes couleurs & la vie à ſes tableaux.

Pour conſtater de plus en plus l'intervalle qu'il a laiſſé entre lui & ſes contemporains les Poëtes Latins, nous allons citer encore le morceau où il a rendu, avec tout le feu de la poéſie, le combat des Géans, peint par Jules Romain, dans un Palais aux environs de Mantoue.

Fornicis in ſummo ſurgebat Regia cœli,
In medio ſolium : ſolio deſcendit ab alto
Jupiter, ultrices ſpargens per nubila flammas.
Hinc atque inde fremunt, bucciſque tumentibus auras
Æolii perflant fratres, & inania verſant.
At medios inter rutilantis fulguris ignes,
Apparent rapido fugientia numina paſſu.
Hàc deflectit opis trepidos averſa leones;
Illàc Tartarei ſœvus dominator Averni,
Præcipites urgens per flammea tela quadrigas,
Infernam repetit Furiis comitantibus aulam.
Terra tremit, fremit unda furens, & ad æthera fluctus
Projicit albentes. Neptunia plauſtra per æquor
Delphines rapuêre vagi : vix ipſe tridenti
Invalido ſenior firmat veſtigia Nereus.

Hìc pavidam rapiens per cœca incendia Nympham,
Pan fugit in sylvas, Fauni Satyrique sequuntur,
Naïades, Driadesque & ruricolæ sylvani,
Floraque, & incomptos lanians Pomona capillos.
Phœbeos illìc currus sine lege vagari
Aspiceres : stant circùm horæ, & formidine raptos
Ignipedes pressis frustra remorantur habenis.
Parietibus mediis, & obesi in fornice muri,
Turget inæquali moles quà scrupea dorso,
Terrigenæ apparent vastâ se mole ferentes,
Et centum geminas tollunt ad sidera palmas.
Pars humeris montes, pars grandia trudere saxa,
Ornorum avulsos alii convolvere truncos.
Montibus impositos jurares undique montes
Pendere in lapsum, ruituraque saxa putares.
At Pater omnipotens capita in scelerata coruscat
Fulmineos ignes, & ineluctabile telum
Contorquet. Fumant ambusta cadavera passim
Aut prostrata solo, aut revolutis obruta saxis.
Quos inter Briareus (nam torva ferocia nomen

Arguit) immani compressus pectora saxo,
In superos etiamnum ora indignantia torquet :
Spirat in examini vivax audacia vultu.

» Au haut du plafond dans l'éloi-
» gnement s'éleve le palais des Dieux,
» au milieu duquel est un trône d'où
» l'on voit descendre Jupiter déployant
» ses foudres vengeurs. Les vents dé-
» chainés de toutes parts agitent &
» bouleversent les airs. Cependant par-
» mi les éclairs qui partent du fou-
» dre enflammé, on apperçoit les
» Dieux en déroute qui fuient avec
» précipitation. En cet endroit la Dées-
» se Opis détourne ses lions effrayés.
» Là le Souverain des enfers précipi-
» tant à travers les flammes les che-
» vaux qui trainent son char, prend
» le chemin de la Cour infernale avec
» les furies qui l'accompagnent. La
» terre tremble; la Mer irritée fré-
» mit, bouillonne & souleve ses flots.
» Des dauphins effarouchés emportent

» le char de Neptune ; le vieux Né-
» rée peut lui-même à peine se sou-
» tenir sur son trident. Ici l'un fuit
» dans les forêts, enlevant une nym-
» phe éperdue à travers des torrens
» de feu. Il est suivi des Faunes, des
» Satyres, des Nymphes des eaux
» & des bois, des Sylvains, de Flo-
» re, de Pomone ; & la derniere toute
» en désordre, s'arrache les cheveux.
» On voit le char du Soleil errer sans
» guide, & les heures qui tâchent en
» vain d'arrêter ses chevaux emportés
» par leur fougue. Dans les côtés de
» cette grotte, au dessous du ceintre
» de la voute, où s'éleve inégalement
» une pile de rochers les uns sur les
» autres, paraissent les enfans de la
» terre, monstrueux colosses qui le-
» vent cent bras contre le ciel. Les
» uns chargent des montagnes sur
» leurs épaules, d'autres lancent des
» rochers énormes, & ceux-là roulent
» des troncs d'arbres qu'ils ont arra-

» chés. Vous diriez que ces monts
» entaſſés vont à l'inſtant s'écrouler
» ſur vous. Mais Jupiter lance ſon
» tonnere ſur ces impies, & leur
» porte d'inévitables coups. Le champ
» de bataille eſt couvert de cadavres
» encore tout fumans, à demi con-
» ſumés du foudre, & qui ſont éten-
» dus par terre ou écraſés ſous leurs
» rochers. Briarée, qu'à ſon air féroce
» on reconnaît parmi les Géans, ac-
» cablé ſous une maſſe épouvantable,
» jette des regards menaçans vers le
» ciel, & dans ſon viſage mourant
» reſpirent l'audace & la fureur. «

Le Poëme de la Peinture nous ayant ſi favorablement prévenus pour M. l'Abbé de Marſy, nous devons être ſurpris d'avoir vu éclorre de ſa plume des Ouvrages ſi peu proportionnés à ſon génie, tels que l'*Hiſtoire de Marie Stuard*, Reine d'Ecoſſe & de France, trois vol. Les *Mémoires de Melvil*,

traduits de l'Anglais ; la rédaction du *Dictionnaire abrégé de Peinture & d'Architecture*, 2 vol. in-12 ; le *Rabelais moderne*, ou les *Œuvres de Rabelais miſes à la portée de la plupart des Lecteurs, avec des éclairciſſemens hiſtoriques*, 8 vol. in-12 ; l'*Hiſtoire moderne des Chinois, des Japonais, des Indiens, des Perſans, des Turcs, des Ruſſiens*, &c. Je dis, *ſi peu proportionnés à ſon génie ;* car outre qu'il y en a deux qu'il aurait dû abandonner à la claſſe la plus obſcure des Littérateurs, ceux mêmes qui auraient pu lui faire honneur, ne l'ont point tiré de pair d'avec les Ecrivains médiocres ; lui, qui s'était ſi fort élevé au deſſus d'eux, par une verſification élégante & harmonieuſe, & ſi pleine de choſes & d'images. Son Hiſtoire de Marie Stuard eſt bien inférieure à celle qui nous a été donnée, depuis quelques années, par un Miniſtre Ecoſſais. Ses Mémoires de Melvil n'ont fait

aucune ſenſation dans Paris. Son Hiſtoire moderne, pour ſervir de ſuite à l'Hiſtoire ancienne de M. Rollin, eſt bien éloignée d'atteindre le mérite de celle qui lui a ſervi de modele. Il eſt vrai qu'à l'exemple de cet Hiſtorien, il s'eſt propoſé de raſſembler ſous un ſeul point de vue & comme dans un même tableau, ce que l'origine, les accroiſſemens, les proſpérités & les diſgraces d'un peuple offrent de plus curieux; de développer le ſyſtême de ſa politique & de ſa Religion; de donner une idée de ſa puiſſance & de ſon induſtrie; d'ajouter à ces différentes notions le portrait de ſes mœurs, la deſcription de ſes uſages, le détail de ſes occupations, l'hiſtoire de ſa vie privée. Mais quel intervalle le ſépare ici de M. Rollin, ſi l'on a égard, ſoit à la narration que ce célebre Rhéteur a ſu rendre intéreſſante par le choix des faits & par la chaleur qu'il y a

miſe; ſoit à la pureté du ſtyle, qui, quoique diffus, coule néanmoins avec aménité! Il avait cependant laiſſé à ſes ſucceſſeurs les moyens de le ſurpaſſer, en péchant, par un défaut de critique, dans pluſieurs endroits de ſon hiſtoire, contre la vérité des faits; en la rempliſſant de réflexions puériles peu pardonnables, quoique faites pour de jeunes gens; & en ayant banni l'eſprit philoſophique, qui eſt l'ame de toute bonne hiſtoire. Malgré ces avantages, M. l'Abbé de Marſy eſt demeuré au deſſous de M. Rollin. Son hiſtoire eſt plutôt une compilation des relations de voyageurs, qu'une hiſtoire bien fondue & travaillée de génie. La négligence qui regne dans le ſtyle, annonce aſſez celle de l'Auteur pour le choix des matériaux & pour toutes les autres parties qui conſtituent l'hiſtoire. Nous nous permettons ici de critiquer d'autant plus cette hiſtoire, qu'elle répond mal

aux talens de son Auteur, né sans doute pour s'illustrer dans cette carriere, s'il n'eût pas laissé étouffer ce germe d'émulation qui l'animait dans sa jeunesse, & éteindre ces rayons de génie qui brillent dans ses premieres productions.

Il nous reste maintenant à parler d'un autre Ouvrage qui aurait mis le sceau à sa réputation, s'il l'eût exécuté selon le plan qu'il avait projetté, je veux dire l'*Analyse raisonnée de Bayle*, dont il a paru quatre volumes en 1755. L'entreprise était certainement hardie, & demandait un travail peu fait pour la paresse à laquelle il paraît que l'Auteur s'était voué. Effectivement on remarque, que dans tous les Ouvrages qu'il a composés depuis sa sortie des Jésuites, il n'a employé pour les faire, qu'une petite partie des forces de son génie. Il laissait les autres dans l'inaction. L'Analyse de

Bayle en eſt une preuve frappante. La même négligence y regne d'un bout à l'autre. Si Bayle n'a pu réveiller ſon génie engourdi, qui pouvait donc en être capable ?

Voyons d'abord comment l'Auteur avait conçu le projet d'analyſer Bayle, en fondant dans le texte les remarques prodiguées dans ſon *Dictionnaire hiſtorique & critique*, pour former un corps inſtructif & agréable de lectures ſuivies.

Le Dictionnaire de Bayle, tout agréable & ſavant qu'il eſt, eſt peut-être encore plus imparfait, qu'il n'eſt recommandable par ces deux qualités. D'abord la forme de Dictionnaire ſemble peu compatible avec la nature des matieres qu'il y a traitées. Comme l'Auteur ne l'avait entrepris que pour y raiſonner ſur tout ce que la Philoſophie a de plus épineux,

l'ordre alphabétique auquel il a été obligé de s'assujettir, coupe à tout moment le fil des matieres, & ne permet pas de lier entr'elles les différentes parties d'une composition. Voilà déja un défaut bien essentiel.

Un autre défaut bien remarqué par M. l'Abbé de Marsy, c'est que Bayle ne distingue, ni les temps, ni les lieux; qu'il mêle indifféremment l'histoire & la fable, les anecdotes sacrées & les événemens profanes; que dans une même page on rencontre la vie d'un guerrier & l'éloge d'un savant, un système de religion & une historiette galante, l'article d'un Patriarche & celui d'une Courtisanne. Quel mélange! Quel cahos!

Enfin, le Dictionnaire de Bayle abonde en digressions inutiles, & se trouve offusqué de mille passages Grecs, Latins, Gaulois, qui ressem-

blent bien moins à de l'érudition, qu'à des emprunts faits ſur les Anciens & les Modernes, les vivans & les morts, afin de réparer l'épuiſement que cauſe au génie le plus fécond, un Ouvrage d'une auſſi longue haleine.

Qu'à prétendu M. l'Abbé de Marſy dans ſon office d'Abréviateur ? de raſſembler dans une courte analyſe les beautés répandues & noyées dans une vaſte compilation ; de les rendre plus ſenſibles, plus familieres, &, s'il eſt poſſible, plus touchantes ; de réduire Bayle à ſes propres richeſſes ; de lui ôter tous les ornemens d'emprunt, & le vain attirail d'une parure étrangere ; d'écarter enfin les nuages qui environnent le ſavant, & de ne faire voir que l'homme d'eſprit. Le projet ſans doute eſt beau, & il ſerait fort utile à ceux qui voudraient trouver dans un ſeul in-folio, tout

l'eſprit de Bayle, au lieu d'être obligés de l'aller chercher dans pluſieurs gros volumes, où il eſt comme épars & diſperſé.

Comme le ſtyle de cet homme célebre comporte, dans ſon agrément & dans ſa facilité, de grandes négligences, excuſables, en quelque ſorte, dans un Ouvrage de longue haleine, eſpece de perſpective, où les rudeſſes du pinceau s'adouciſſent & s'effacent; M. l'Abbé de Marſy crut devoir remédier à ces négligences qui auraient été bien plus ſenſibles dans un tableau racourci, tel que ſon Analyſe. C'eût été une entrepriſe ridicule, de prétendre orner & embellir Bayle, de lui prêter le fard, l'enluminure & le clinquant modernes. M. l'Abbé de Marſy fut donc néceſſité par le bon gout, à régler ſes corrections, de maniere qu'il ôtât à Bayle ſes rudeſſes; qu'il lui conſervât

candeur, ſa ſimplicité noble, ſon air libre & facile.

Pour raſſembler tant de pieces détachées, pour les mettre en œuvre, & pour en compoſer un corps régulier, c'eſt un Ouvrage qui a dû couter beaucoup de ſoins & de travaux à l'Auteur, ſuppoſé qu'il ait été aſſez heureux pour réuſſir. Mais la preuve du contraire eſt dans ſon Analyſe même.

Si j'avais entrepris un pareil Ouvrage, tout ce que M. l'Abbé de Marſy s'eſt propoſé de faire, je l'aurais fait, ou j'aurais abandonné mes feuilles au vent. Bayle n'étant grand que par lui-même, je l'aurais réduit à ſa juſte dimenſion. Le vrai domaine de ce grand homme, c'eſt la Philoſophie. C'eſt donc uniquement comme Philoſophe que je l'aurais analyſé. Ainſi j'aurais impitoyablement retranché de

mon Analyſe, à quelques morceaux philoſophiques près, le mêlange de *Conſidérations* & de *Recherches*, qui compoſent les deux premiers tomes de l'Analyſe de M. l'Abbé de Marſy. Et comme dans ce mêlange il y a beaucoup d'obſcurités, je n'en aurais point fait rougir les manes du Philoſophe Bayle. C'eſt une tache dans ſes Ecrits, & je me ſerais bien gardé de l'éterniſer dans une Ouvrage que j'aurais deſtiné à étendre ſa gloire.

Si j'avais eu aſſez de verve poëtique, pour être l'Auteur du Poëme de la Peinture, & ſi en parlant du *Tableau du Jugement dernier* de Michel Ange, j'avais réprouvé les obſcénités & les nudités par ces trois vers :

Horruit aſpectu pietas, veſtigia torſit
Relligio, ingenuus deflexit lumina candor,
Et pudor averſos texit velamine vultus.

Fidele à moi-même, on ne m'aurait

point vu démentir en proſe ce que j'aurais écrit en vers. J'aurais évité ſur-tout de me rendre plus coupable que Bayle, en ne ramaſſant, ni ne concentrant dans un petit eſpace, le poiſon auquel il a ôté une partie de ſa force, en le délayant dans un grand nombre de volumes. Je n'aurais point fait de mon Analyſe un champ de recherches badines, pour plaire aux Lecteurs ſuperficiels. Ce n'eſt pas à des eſprits gâtés par les bagatelles, qu'il appartient de lire Bayle. On peut appliquer à ſes Ouvrages l'épigraphe contenue dans ces mots : *Hic non eſt piſcis omnium.* Les ſyſtêmes en matiere de Philoſophie & de Religion ; l'*Atomiſme*, le *Cyniſme*, l'*Epicuréiſme*, le *Stoïciſme*, le *Pyrrhoniſme*, le *Platoniſme*, &c. les dogmes de ces hardis Légiſlateurs, qui ont introduit dans le monde de nouveaux cultes, ou altéré les cultes dominans, tels qu'Arius, Manès, Mahomet, &c.

ne ſont point des choſes plaiſantes. Leur diſcuſſion ſombre & épineuſe, demande des eſprits livrés entiérement à la Philoſophie.

Inſtruit par une lecture aſſidue des Ouvrages de Bayle, que ſon eſprit, toujours actif & extrêmement vigoureux, n'a pu ſe renfermer dans la carriere ordinaire, & qu'il en a franchi les bornes; que s'il fut élevé au-deſſus des plus cruelles attaques de la fortune, & familiariſé avec la plus ſaine Philoſophie, il n'avait point cependant encore aſſez de grandeur d'ame pour vaincre ce dernier faible d'un génie ſupérieur, le deſir de la gloire que l'on croit communément attachée aux exercices académiques, où l'eſprit ſe plait à jetter des doutes ſur les choſes qui ſont le plus généralement recues, & à trouver des raiſons de probabilité pour celles qui ſont univerſellement décriées, j'aurais

d'abord expoſé ſes paradoxes, d'autant plus volontiers qu'entre les mains d'un Auteur de ce caractere, ils produiſent toujours quelque choſe d'utile & de curieux : témoin le grand nombre d'excellentes obſervations ſur la nature & le génie de l'ancien Polythéiſme, que l'on trouve dans ſes *Penſées diverſes ſur la Comete.* Mais j'aurais cru manquer au reſpect dû à la vérité, ſi je ne m'étais efforcé de diſſiper les nuages que cet Ecrivain, ſemblable au Jupiter d'Homère, a raſſemblés de toutes les parties du monde littéraire. L'Hiſtoire de la Philoſophie de Brucker, & le ſavant Commentaire de Moshem, ſur le ſyſtême intellectuel de Cudwort, m'auraient prêté beaucoup de ſecours pour répondre à un Antagoniſte de la force de Bayle.

J'aurais renvoyé aux Ecoles, qui ſont encore en poſſeſſion de la barba-

rie, tous ces argumens futiles contre l'exiſtence du mouvement, qui occupent un ſi grand eſpace dans Bayle, à l'article *Zenon d'Elée ;* de même que je n'aurais point terminé ma ſavante Diſſertation ſur le *cahos*, par l'Idylle des moutons de M^de^ Deshoulieres. Il faut avouer que l'illuſtre Bayle n'avait pas un gout ſûr dans la plupart de ſes applications, & qu'il a payé un tribut au mauvais gout de ſon ſiecle, en adoptant quelquefois les vaines ſubtilités de la Scholaſtique. La lumiere progreſſive des ſiecles n'avait point encore aſſez décrié de ſon temps, cette fille bâtarde de la Philoſophie d'Ariſtote.

Ç'aurait été peu pour moi de tirer de la fange l'eſprit philoſophique de Bayle, d'en raſſembler tous les rayons dans une même centre, afin de jetter delà une lumiere plus vive ; je me ſerais fais une gloire d'annoblir le

ſtyle de mon Auteur, de lui donner plus de force & d'élévation. J'aurais conſervé ſa maniere preſſée de raiſonner ; car je ne connais perſonne qui l'égale de ce côté-là. Comme j'aurais été Poëte dans ma jeuneſſe, je m'en ſerais alors ſouvenu, pour marcher ſur les traces des Platons & des Buffons ; & j'aurais, à leur exemple, répandu, autant qu'il m'aurait été poſſible, un coloris brillant ſur les doctes matériaux de Bayle, qui dans mes mains ſe ſeraient transformés en une hiſtoire critique de la Philoſophie. Nous ne pouvons mieux louer M. l'Abbé de Marſy, qu'en diſant qu'un tel Ouvrage n'eût point été au-deſſus de ſes forces, s'il avait toujours connu toutes les reſſources de ſon génie.

ÉLOGE

ÉLOGE

DE MONSIEUR

L'ABBÉ GOUGENOT.

ÉLOGE

DE MONSIEUR L'ABBÉ GOUGENOT.

LOUIS GOUGENOT, (*a*) Conseiller au Grand-Conseil, Abbé de Chezal-Benoît, Prieur de Maintenay, & Honoraire Associé libre de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, est né à Paris, d'une famille attachée depuis plus d'un siecle à la Maison

(*a*) Cet Eloge nous a été fourni par M. Sallé, Avocat au Parlement, de l'Académie de Berlin. C'est un tribut très-digne d'estime, que l'amitié paie à la mémoire d'un homme respectable. On a bientôt oublié les morts, même dans leur propre famille. Plus cette indifférence est condamnable, plus on doit applaudir aux ames sensibles qui se plaisent à honorer la cendre de ceux qui ont honoré la patrie.

de Condé. Son pere, Secrétaire du Roi, après avoir été Tuteur onéraire des Princes & Princeſſes, freres & ſœurs de feu M. le Duc, l'a été enſuite de S. A. S. Monſeigneur le Prince de Condé; & eſt décédé pendant la geſtion de cette derniere tutelle. Il a encore actuellement un frere attaché à ce Prince, en qualité de Secrétaire des commandemens.

M. l'Abbé Gougenot, ayant été deſtiné de bonne heure à la Magiſtrature, y commença ſa carriere par être d'abord Conſeiller au Châtelet: l'émulation qui regne dans ce Corps, contribua autant à le former, que l'exemple des Magiſtrats qui le compoſaient alors.

Après avoir paſſé quelques années dans ce Tribunal, il fut fait Conſeiller au Grand-Conſeil; & la réputation dont ſa mémoire jouit encore parmi

ſes Confreres, prouve la maniere diſtinguée avec laquelle il y a toujours exercé ſes fonctions.

Non-ſeulement il était Magiſtrat integre, éclairé, exact & laborieux; mais il était encore regardé dans ſa Compagnie, comme un des meilleurs Rapporteurs; & ce n'eſt point ſans doute une petite gloire.

Il avait en effet étudié & atteint le genre d'éloquence, dont les rapports ſont ſuſceptibles. Car, ſuivant la remarque judicieuſe de M. Rollin, (*a*) le Rapporteur ne doit point parler en Avocat, mais en Juge. Conſéquemment il doit être, comme la loi dont il eſt l'organe & l'interprete, tranquille & paiſible. Devant être ſans paſſions, il ne doit pas chercher à exciter celles des autres. La véri-

(*a*) *Traité des Etudes*, tom. 2, ch. 3, § 3.

table éloquence du Rapport, eſt la clarté & la ſimplicité. Elles étaient auſſi le caractere diſtinctif des Rapports de M. l'Abbé Gougenot. Il les travaillait avec une telle préciſion, qu'il n'y avait jamais rien de trop, ni de trop peu. Il ne ſe piquait pas de beaucoup rapporter, mais de bien rapporter.

Ce n'eſt pas cependant que la confiance univerſelle que l'on avait dans ſes lumieres & dans ſa ſcrupuleuſe probité, ne le fit ſouhaiter & demander pour Rapporteur par un très-grand nombre de Parties. Mais les recherches & l'exactitude qu'il mettait dans ſon travail, & d'ailleurs ſes infirmités fréquentes & habituelles, ne lui permettaient point d'acquieſcer aux déſirs de tout le monde à cet égard.

Il le pouvait encore d'autant moins,

qu'il était trop scrupuleux pour s'en fier aux extraits d'aucun Secrétaire. Il voulait tout voir & tout examiner par lui-même. Ainsi, ceux qui avaient l'avantage de l'avoir pour Rapporteur, avaient de plus celui de n'être point exposés à l'avidité de gens subalternes, qui rançonnent impunément les malheureux Plaideurs, déja épuisés par les frais indispensables & toujours très-onéreux de la procédure. Abus auquel il est bien à désirer de voir remédier! C'était aussi un des principaux souhaits du Magistrat dont nous regrettons la perte.

M. l'Abbé Gougenot se délassait des fonctions pénibles de la Magistrature, par la culture des beaux arts.

Il les aimait avec une sorte de passion; & dès sa plus tendre jeunesse il s'y était appliqué.

Après avoir pouſſé le deſſin auſſi loin qu'on le peut faire, quand on ne veut point être Artiſte de profeſſion, il entreprit le voyage d'Italie, pour étendre davantage ſes connaiſſances dans les arts, par la vue de ces chefs-d'œuvres en Peinture, Sculpture & Architecture, qu'on ne trouve dans aucun autre pays du monde, en ſi grande abondance.

L'air de ce pays & les fatigues du voyage, affecterent beaucoup ſon tempérament délicat; mais l'altération de ſa ſanté n'arrêta point ſon ardeur. Il paſſait ſans relâche les jours à voir & à examiner, & une partie des nuits, à rédiger par écrit ce qu'il avait vu, & ſes remarques.

A l'aide de ces manuſcrits, faits avec toute l'exactitude dont il était capable, il ſe propoſait de donner au public un nouveau voyage d'Italie,

qui aurait été peut-être le plus complet de ceux qui ont paru jusqu'à présent; en ce qu'il y aurait embrassé la partie des arts dans toute l'étendue possible, sans négliger la partie historique & politique.

Avant son retour en France, & dans le temps même qu'il était encore en Italie, M. l'Abbé Gougenot fut élu membre de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, en qualité d'Honoraire Associé libre. L'Académie voulut principalement par-là lui marquer en quelque sorte sa reconnaissance, de ce qu'il s'était chargé de conduire avec lui en Italie M. Greuze, dont les talens, si connus aujourd'hui, ne faisaient alors que d'éclore, & venaient de lui mériter le titre d'Agréé.

M. l'Abbé Gougenot était d'ailleurs par lui-même digne de cette distinc-

tion ; & l'Académie a eu ſouvent lieu de s'applaudir de ſon choix, & de reconnaître qu'il avait toutes les connaiſſances qu'exige la qualité d'amateur.

Il poſſédait à fond la théorie de la Peinture & de la Sculpture. Auſſi pluſieurs des plus célebres Artiſtes de nos jours, ſe faiſaient un mérite de le conſulter, & de ſuivre ſes avis. Il s'était d'ailleurs livré à une étude particuliere & approfondie de la Mythologie & de l'Allégorie, qui ſont d'une ſi grande reſſource, & d'un uſage ſi fréquent dans les Arts. On peut dire même qu'il avait le vrai génie de cette branche eſſentielle de la compoſition : ſans avoir recours à ces emblêmes compliqués, qui rendent inintelligibles la plupart des ſujets allégoriques, il était en état de fournir aux Artiſtes, des ſujets dont l'allégorie ſimple & expreſſive n'avait beſoin d'aucun Commentaire, & ſe préſen-

tait d'elle même à l'imagination du ſpectateur.

L'Académie Royale de Peinture & de Sculpture ayant déſiré qu'il ſe chargeât d'écrire la vie de pluſieurs des Membres diſtingués, que la mort lui a ravis ſucceſſivement, elle a de lui celles de Meſſieurs Galoche, Oudry, le Lorrain, Couſtou & du Vivier, qu'il a lues dans ſes Aſſemblées, & qui ſont conſignées dans ſes Archives. Ces vies lui ont fait beaucoup d'honneur, tant par rapport à la partie littéraire, que par rapport à la juſteſſe & à la ſage liberté des jugemens qui y ſont portés ſur les Ouvrages de ces grands Artiſtes.

Enfin, M. l'Abbé Gougenot, conſidéré dans ſa vie privée, n'eſt pas moins eſtimable, qu'en qualité de Magiſtrat & d'amateur des beaux arts.

La décence, la douceur, la modeſtie & la bienfaiſance, conſtituaient ſon caractere ; & ces vertus étaient peintes ſur ſon viſage. Il aimait ſurtout à obliger ; & ſa maniere de le faire, ajoutait encore au bienfait. Ce ſentiment, naturel dans ſon cœur, n'avait pas beſoin d'être échauffé par les prieres & les ſollicitations : il allait de lui-même au devant des occaſions. Son ame généreuſe ne connaiſſait point de plus grande ſatisfaction, que le plaiſir délicat de ſurprendre agréablement la perſonne qu'il avait obligée, en lui annonçant la réuſſite de ſes démarches.

Comme il avait un goût décidé pour la retraite, il ne ſe plaiſait point dans les compagnies nombreuſes & tumultueuſes, où l'on ſe voit le plus ſouvent ſans ſe connaître, & où l'on ſe connaît ſans s'aimer. On peut dire, à ſa louange, qu'au con-

traire de la plupart des autres hommes, il avait peu de connaiſſances, mais beaucoup d'amis.

Ce Citoyen, vertueux & recommandable à tant d'égards, eſt mort, univerſellement regretté, le 24 Septembre 1767, âgé de 48 ans & demi, étant né à Paris, le 15 Mars 1719.

ÉLOGE
DE
Mlle. GAUSSEM.

ÉLOGE
DE
Mlle. GAUSSEM.

JEANNE-CATHERINE GAUSSEM, (& non Gaussin, comme on l'écrivait communément) Actrice célebre, naquit à Paris, le 25 Décembre 1711, rue neuve Saint-Lambert, Paroisse Saint-Sulpice. Elle était fille d'Antoine Gaussem, & de Jeanne Collot, mariés à la même Paroisse.

Son goût & ses talens pour la Comédie, s'étaient déclarés de bonne heure; & par son jeu, ainsi que par sa beauté, elle avait déja fait les délices de la société de M. le Duc de

Gesvres, qui donnait des Comédies à Saint-Ouën, lorsqu'à l'âge d'environ dix-sept ans, elle partit pour Lille, où elle joua dix-huit mois ou deux ans.

Ses succès dans cette Ville la firent désirer à Paris, où elle débuta, le 28 Avril 1731, par les rôles de Junie dans Britannicus, d'Aricie dans Phédre, & d'Iphigénie. Nous ignorons les rôles comiques dans lesquels elle parut alors; mais dans ces deux genres, elle annonça de si heureuses dispositions, qu'elle fut reçue, le 28 Juillet de la même année, avec l'approbation générale.

Le Rôle de Zaïre, qu'elle joua en 1732, fut l'époque de sa grande réputation, & on n'oubliera jamais ces vers charmans que lui adressa M. de Voltaire, à cette occasion :

Jeune Gaussin, reçois mon tendre hommage,
Reçois mes vers au théâtre applaudis,
Protege-les, Zaïre est ton ouvrage;

Il eſt à toi, puiſque tu l'embellis.
Ce ſont tes yeux, ces yeux ſi pleins de charmes,
Qui du critique ont fait tomber les armes.
Ta ſeule vue adoucit les Cenſeurs,
L'illuſion, cette reine des cœurs,
Marche à ta ſuite, inſpire les allarmes,
Le ſentiment, les regrets, les douleurs,
Et le plaiſir de répandre des larmes.
Le Dieu des vers, qu'on allait dédaigner,
Eſt par ta voix aujourd'hui ſûr de plaire;
Le Dieu d'amour à qui tu fus plus chere,
Eſt par tes yeux bien plus ſûr de régner.
Entre ces Dieux déſormais tu vas vivre :
Hélas! longtemps je les ſervis tous deux,
Il en eſt un que je n'oſe plus ſuivre.
Heureux cent fois le mortel amoureux,
Qui tous les jours peut te voir & t'entendre,
Que tu reçois avec un ſouris tendre,
Qui voit ſon ſort écrit dans tes beaux yeux;
Qui pénétré de leurs feux qu'il adore,
A tes genoux oubliant l'univers,
Parle d'amour, & t'en reparle encore!
Et malheureux qui n'en parle qu'en vers!

Cet éloge ſi flatteur, ne renfermait rien que de vrai. Mlle Gauſſem contribua en effet beaucoup au ſuccès même de Zaïre, quelque belle que

ſoit cette Tragédie. M. de Voltaire, dans une lettre écrite à M. Fakener, Négociant Anglais, qui fut depuis Ambaſſadeur à Conſtantinople, l'avouait encore en lui parlant de cette aimable Actrice.

Car le prophete de la mecque
Dans ſon ſerrail n'a jamais eu
Si gentille Arabeſque ou Grecque;
Son œil noir, tendre & bien fendu,
Sa voix & ſa grace extrinſeque,
Ont mon Ouvrage défendu
Contre l'Auditeur qui rebeque;
Mais quand le Lecteur morfondu
L'aura dans ſa Biblioteque,
Tout mon honneur ſera perdu.

En effet, on ne peut encore ſe rappeller, ſans émotion, le viſage charmant, le ſon de voix enchanteur, le patétique tendre, &, ſi on l'oſe dire, les belles larmes dont elle animait ce rôle de Zaïre, & ceux de Bérénice, d'Alzire, d'Inès, &c. On ſait qu'elle a embelli de même, par ſes graces & par ſes talens, les meilleures pieces

qui ont été données au Théâtre Français, pendant un eſpace de plus de trente années : car ſa figure noble, réguliere & intéreſſante, eut l'avantage de ſe ſoutenir très-longtemps dans tout ſon éclat. Elle avait près de quarante ans, lorſque celui qui écrit cet éloge la vit pour la premiere fois : il n'en avait alors que ſeize, & ce fut pour elle qu'il fit ſon premier Ouvrage de Théâtre. Quelque faible que dut être cet eſſai, l'Auteur ſe rappelle encore avec étonnement l'illuſion qu'elle répandit ſur le rôle d'Artazire (1). La piece que le public ne reçut pas ſans indulgence, aurait eu une réuſſite complette, ſi ce rôle eut été le perſonnage dominant de la Tragédie.

---

(1) Dans la Tragédie de Ninus ſecond, repréſentée d'abord ſous le titre de Zarès. Cette Tragédie a été retouchée avec beaucoup de ſoin dans la derniere édition des Œuvres de l'Auteur.

C'eſt à elle que la Comédie fut redevable du genre des amoureuſes ingénues, & on n'oubliera jamais, qu'à l'âge d'environ cinquante ans, elle s'eſt attirée les plus grands applaudiſſemens, en jouant le rôle de Lucinde dans l'Oracle. Celui de Marianne dans la Comédie de Dupuis & des Ronais, eſt le dernier qu'elle ait repréſenté. Elle quitta le Théâtre auſſi-tôt après, vers le milieu de l'année 1764.

Elle avait renoncé plutôt à la Tragédie. Le dernier rôle tragique qu'elle ait joué avec ſuccès, fut celui de Briſéis dans la Tragédie de ce nom, repréſentée en 1759. L'Auteur de cette piece avait trouvé moyen de reſſerrer, dans les limites d'un drame, preſque toutes les ſituations intéreſſantes de l'Iliade.

Ce qui paraîtra ſingulier, c'eſt que

Mlle Gauſſem ſavait allier les talens qui ſemblent les plus incompatibles. Lorſqu'elle voulait bien déroger au genre noble & aux graces pour leſquelles elle était née, elle faiſait encore le plus grand plaiſir : on l'a vue, pour ſe prêter aux amuſemens de quelques ſociétés, jouer des perſonnages groteſques, tels que celui de Caſſandre dans pluſieurs parades, avec le plus ſingulier ſuccès. Quelque fut ſon traveſtiſſement, on eut dit qu'on ne pouvait la méconnaître, & on aurait pu lui appliquer ce qu'a dit Virgile de Vénus déguiſée :

Et vera inceſſu patuit dea.

Dans la piece du Préjugé vaincu, qu'elle repréſentait à la Cour, le Roi fut ſi ſatisfait de la maniere dont elle & la célebre Mlle Dangeville rendirent leurs rôles, que Sa Majeſté augmenta ſur le champ de cinq cens liv. la penſion de mille liv. que ces deux

Actrices avaient déja obtenue comme une récompense de leurs rares talens. Cette faveur distinguée n'a eu lieu depuis pour personne.

La réputation de Mlle Gaussem ne se borna pas à la seule Capitale. Pour répondre à l'empressement dont l'honorait le public, elle alla représenter plusieurs fois dans les principales Villes du Royaume, telles que Lyon, Bordeaux, Rouen, &c. où elle remporta les suffrages les plus flatteurs.

Si ses talens & sa beauté lui ont attiré tant d'éloges, on ne peut gueres douter que la jalousie ne lui ait suscité quelques ennemis; mais elle ne connut jamais, ni cette vanité qui s'enorgueillit des louanges, ni cette sensibilité qui fait éprouver du plaisir dans la vengeance. La douceur & l'ingénuité qu'on admirait en elle sur le Théâtre, lui étaient si naturelles, qu'elle

qu'elle les conſervait dans la ſociété. Son eſprit était juſte, & ſe prêtait avec complaiſance, à une plaiſanterie fine & légere qui n'offenſait jamais. Ces qualités, jointes à la bonté de ſon cœur, & à l'égalité de ſon caractere, l'ont rendue chere à tous ceux qui l'ont connue. Faite pour réuſſir dans le grand monde, où elle était ſouvent appellée, elle ne renonçait qu'avec peine à la vie privée, qui avait plus de charmes pour elle.

Son cœur, qui avait beſoin d'aimer, la détermina à ſe marier le 29 Mai 1759, à Marie-François Tavlaigo, qui mourut le premier Mars 1765, dans la Terre de Laſzenai en Berry, qu'il avait achetée, & dont il avait pris le nom. Ces nœuds furent mal aſſortis, & ne contribuerent pas peu à jetter de la mélancolie ſur les derniers temps de la vie de Mademoiſelle Gauſſem.

Elle a passé dans la retraite la plus grande partie de ces dernieres années, & dans une médiocrité de fortune à laquelle elle aurait pu se soustraire, si sa façon de penser noble & généreuse lui avait permis de se livrer au desir d'accumuler. Elle avait, d'ailleurs, éprouvé des malheurs. Dans la nouveauté des représentations du Préjugé à la mode, le feu prit à la maison qu'occupait Mlle Gaussem, & elle y perdit presque tout son mobilier; mais elle put s'appercevoir de l'attachement qu'elle avait inspiré au public par le nombreux concours de monde qui vint en foule à une représentation de la même piece, qui fut donnée pour elle, en considération des pertes qu'elle venait d'essuier.

Sa derniere maladie a été longue & douloureuse. Elle a vu la mort s'approcher, avec une fermeté que

l'on n'aurait pas dû attendre d'une femme, & que l'on trouve rarement chez les hommes. Elle mourut enfin le Samedi, veille de la Pentecôte, 6 Juin 1767, âgée de cinquante-cinq ans, cinq mois & onze jours; & fut enterrée le lendemain, dans ſa Paroiſſe de la Villette près Paris.

Sa perte ſerait irréparable pour le Théâtre, ſi elle n'eut, en quelque ſorte, pris ſoin de nous rendre une partie de ſes talens, en donnant à Mlle Doligny, ſa filleule, qui la remplace aujourd'hui ſur la ſcène, les premieres leçons de ſon art. Elle n'avait jamais reſſenti ces petites jalouſies qui aviliſſent quelquefois les grands talens, mais qui ſont plus ordinairement le partage de l'impudente médiocrité. Auſſi Mlle Gauſſem eut-elle, parmi les Comédiens mêmes, la réputation de ce qu'ils appellent entr'eux une excellente camarade.

Un ancien ami, dépositaire de ſes dernieres volontés, a fait prendre, en plâtre, l'empreinte de ſon viſage; & d'après ce modele, & un portrait peint par feu M. Drouais, qu'elle lui a léguée, M. Vaſſé, dont les talens ſont ſi connus, ſe propoſe d'employer ſon art pour conſerver à la poſtérité les traits de cette Actrice célebre, dont la mémoire ne périra jamais.

On eſt redevable de la plus grande partie des anecdotes que l'on vient de rapporter ſur Mlle Gauſſem, à M. Pipelet, de l'académie Royale de Chirurgie, qui ne l'a pas quittée pendant ſa derniere maladie, & qui n'eſt pas moins diſtingué par les qualités aimables de ſon eſprit & de ſon cœur, que par l'étude approfondie qu'il a faite des ſciences relatives à ſon état. Il a eu conſtamment pour Mlle Gauſſem, l'amitié la plus tendre

& la plus désintéreſſée. C'eſt à lui que le public aura l'obligation d'un beau portrait gravé de cette Actrice charmante, qui eut mérité que l'on gravât ſur ſa tombe ce vers de Catulle :

Lugete ô Veneres, Cupidineſque.

ÉLOGE
DE
M. MASSÉ.

ÉLOGE
DE
M. MASSÉ,
Peintre du Roi.

JEAN-BAPTISTE MASSÉ, Peintre du Roi, Conseiller de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, naquit à Paris, le vingt-neuf Décembre 1687.

Il excellait dans la mignature, & c'est de lui que M. de Voltaire a parlé dans son Epître à M. le Maréchal Duc de Richelieu, à qui le Sénat de Gênes avait érigé une Statue :

Les traits du Richelieu coquet,

De cette aimable créature,
Se trouveront en mignature
Dans mille boëtes à portraits,
Où *Maſſé* mit votre figure.

Ceux qui ont connu ce Peintre, ſavent qu'il avait l'eſprit très-vif, quoique juſte, l'ame noble, ſenſible, compatiſſante, & le caractere fort enjoué. Il a conſervé cet enjouement juſques dans ſa vieilleſſe, & à près de 80 ans, on l'a vu au milieu d'une troupe de jeunes Artiſtes qu'il recevait, & qu'il intruiſait avec bonté, l'emporter ſur eux, par la vivacité de ſes ſaillies.

Il affectait de bien parler, & de conſerver les ajuſtemens qui avaient été de mode du temps de Louis XIV; mais il tenait plus encore à ce beau ſiecle, par la nobleſſe de ſes manieres, que par ſes habillemens. Ces négligés du matin, qui rapprochent ſi fort nos jeunes ſeigneurs de la claſſe du peuple,

& qui les confondent aujourd'hui avec la plus mauvaiſe compagnie qui ſe pique de les imiter, lui déplaiſaient ſouverainement : un peu ſemblable en cela à Louis XIV lui-même, qui accoutumé aux productions nobles de ſon ſiecle, & aux chefs-d'œuvres des le Brun & des Mignard, ne put s'empêcher de hauſſer les épaules, la premiere fois qu'on lui préſenta des Ténieres. Qu'aurait donc penſé ce Prince de nos Opéra bouffons, de nos Parades, & de nos miſérables Tragédies bourgeoiſes !

Cette élégance d'uſages, dont ſe piquait M. Maſſé, lui donnait dans le monde un air qui paraiſſait apprêté. Par une faibleſſe aſſez analogue aux traits que l'on a déja vus de ſon caractère, il ne voulait point qu'on le crut vieux, & même un jour, il penſa ſe fâcher ſérieuſement contre M. Charlier, qui lui conſeillait de

se servir d'une canne, parce que, peu de temps auparavant, il avait fait une chute dangereuse.

Il avait, d'ailleurs, l'ame fiere & élevée, comme on peut en juger par la réponse qu'il fit à quelqu'un qui l'interrogeait sur sa façon de penser. » Je sers mon Dieu, dit-il, & je me » sens assez libre pour ne dépendre » sur la terre, que de moi seul. « C'est à peu près ce que dit Joad à Abner; mais M. Massé le disait par sentiment, & non par citation.

Il était Protestant, mais sans aucun fanatisme, au point qu'il congédia un domestique Catholique Romain, qui l'avait servi long-temps avec fidélité, & qui l'aimait assez pour vouloir changer de Religion, pour lui plaire. Semblable en cela à l'homme sincere de la fable, il ne voulait point :

De ces mortels dont la bouche
Souffle le chaud & le froid.

A l'âge de près de 60 ans il eut envie de ſe marier. Il s'enflamma pour une belle & très jeune perſonne qui, ſous les traits de l'ingénuité, (caractère qui plaiſait fort à M. Maſſé) annonçait les mœurs les plus douces & la candeur la plus pure. » Donnez-moi votre » fille quand elle ſera en âge, dit-il » un jour au pere de cette Demoi- » ſelle; elle a l'ame ſimple; je l'éle- » verai à ma fantaiſie: elle fera mon » bonheur & je ferai le ſien. « Le parti était fort avantageux pour cette jeune perſonne qui était ſans fortune; mais lorſque l'âge fut venu, le pere, effrayé des années de M. Maſſé, craignit de lui donner ſa fille. Ce refus, auquel il fut très-ſenſible, le détourna pour jamais du mariage.

Il avait, comme on l'a dit, acquis une grande réputation par ſa maniere

élégante de peindre en mignature ; mais il s'est immortalisé en faisant graver d'après ses dessins, les magnifiques peintures de la Gallerie de Versailles, & des deux Sallons qui sont à côté de cette Gallerie. M. Massé est mort à Paris, le 26 Septembre 1767, âgé de près de 80 ans.

ÉLOGE

DE MONSIEUR

L'ABBÉ GOUJET.

ÉLOGE

DE MONSIEUR

L'ABBÉ GOUJET.

CLAUDE-PIERRE GOUJET, Prêtre, Chanoine de l'Eglise Saint-Jacques de l'Hôpital, Associé des Académies de Marseille, d'Angers, & de Rouen; l'un des Honoraires de la Société des Sciences & Belles-Lettres d'Auxerre, naquit à Paris, le 19 Octobre 1697. Il fit la plus grande partie de ses études dans la même Ville, au College des Jésuites : il entra ensuite dans la Congrégation de l'Oratoire; mais il n'acheva pas son institution. Nommé Chanoine de Saint-Jacques de l'Hôpital, au mois de Septembre

de l'année 1720, il se détermina à accepter ce Bénéfice, pour soutenir sa famille, & pour se mettre à portée d'exercer sa charité généreuse & compatissante. Sujet fidele, il fut souvent honoré des témoignages particuliers de la bienveillance du Roi. Bon citoyen, ami tendre & sensible, il ne fut jamais plus satisfait que de pouvoir obliger, & sa maison fut toujours l'asyle, le refuge ou la consolation des malheureux. Mais ce qui le distingua, sur-tout, & ce qui lui donne à nos éloges le droit le plus légitime, c'est la célébrité qu'il s'est acquise par ses recherches savantes, qui l'ont mis au rang de nos plus fameux Bibliographes. On conçoit à peine que sa vie ait pu suffire au grand nombre d'Ouvrages qu'il a publiés en différens genres, si l'on considere les travaux pénibles que suppose la plupart de ces productions. Il ne fut point de ces Compilateurs stériles,

qui passent leur vie à mutiler des écrits estimables, sous prétexte d'en analyser l'esprit, ou qui reproduisent laborieusement au jour des Livres oubliés, & faits pour rester dans les ténebres. Il compila souvent, comme Photius, & lon retrouverait, au besoin, dans ses Œuvres, la partie la plus intéressante de notre Histoire Ecclésiastique & Littéraire. Il a consacré une partie de sa vie à nous donner une Bibliotheque Française, qui contient des anecdotes curieuses, tant sur la personne, que sur les Ouvrages de plus de mille de nos Ecrivains. Ses premiers volumes paraissent avoir couté des recherches infinies; mais la lecture des derniers, où l'Auteur s'est rapproché de nous jusqu'à l'année 1694, devient progressivement plus satisfaisante, par le mérite des Ecrivains célebres qui ont fleuri dans les deux derniers siecles. On a dit, en parlant des Héros, que peut-être

il y avait peu de grands hommes aux yeux de leurs Valets-de-Cambre. Le tableau des cabales, des jalousies, des intrigues, des divisions des gens de Lettres, serait bien capable aussi d'affaiblir notre admiration pour eux, si, par une réflexion plus judicieuse que le premier mouvement d'un Censeur injuste, on ne faisait grace à ces ombres, en faveur des brillans effets de lumieres qui en résultent : car c'est souvent d'un défaut réel, que nous empruntons nos qualités les plus éclatantes. Un amour propre, altier & jaloux, une émulation inquiete & ambitieuse, une soif immodérée de louanges, sont presque toujours les ressorts énergiques dont la léthargie de l'homme avait besoin, pour qu'il s'élevât au-dessus de lui-même. Il serait mieux, sans doute, dans l'opinion d'un froid Moraliste, que cette nécessité n'existât pas; mais tel est le partage de la faible humanité, que

toujours quelque imperfection se mêle à ce qu'elle peut produire de meilleur. Que l'envie ne profite point de cet aveu pour rabaisser le mérite des hommes célebres. Ce qui doit surtout lui imposer silence, c'est que ces hommes obscurs qui, par leur néant, sont à l'abri de ses atteintes, ne participent pas moins que les autres aux faiblesses de notre condition, sans avoir, comme eux, dequoi se les faire pardonner. Il est, d'ailleurs, quelques gens de Lettres qui, dans le cours de leur vie privée, n'ont pas démenti le préjugé favorable que l'élévation de leur esprit pouvait donner de la noblesse de leur caractère. M. l'Abbé Goujet est extrêmement attentif à relever les traits honorables de leur conduite, comme les plus analogues à l'honnêteté qui dirigeait toutes les actions de sa vie. On sait jusqu'à quel dégré de courage, Péliſſon, la Fontaine & Hénaut por-

terent la reconnaiſſance pour le malheureux Fouquet ; mais on ſait moins communément qu'un Loret, Auteur d'une Gazette en vers qui nous a conſervé tant d'anecdotes curieuſes, eut aſſez de fermeté pour parler avantageuſement de ce Miniſtre, le jour même qu'il fut arrêté. Colbert, le grand Colbert, eut la faibleſſe de faire ſupprimer une penſion qui était toute la fortune de cet Ecrivain, & le Surintendant, toujours généreux, trouva moyen, du fond de la Baſtille, de lui faire tenir une ſomme de quinze cens livres. Loret devina ſon bienfaiteur, & ne manqua pas d'annoncer cette hiſtoire dans ſa Gazette ; mais, pour ne pas compromettre M. Fouquet, il ne rendit ſon remerciement public, qu'en feignant d'ignorer la main bienfaiſante qui l'avait ſecouru.

Quand on ſe rappelle le faſte du

Cardinal de Richelieu, & la vanité qu'il avait de souffrir qu'on lui adressât des Lettres terminées par cette formule injurieuse à Louis XIII : Votre très-humble & très-obéissant serviteur & *sujet*, on est tenté d'applaudir à la réponse hardie que lui fit un jour le Poëte Gombauld. Cet Auteur lui présentait des vers dont ce Ministre lui demanda la lecture. » Il y a là » des choses que je n'entends point, » dit le Cardinal de Richelieu : ce » n'est pas ma faute, repliqua le » Poëte. «

Un trait de fierté plus noble, & qui eut été digne de l'élévation d'ame que l'on serait tenté d'attribuer à Corneille, d'après ses Ouvrages ; mais que réellement il n'avait pas, c'est l'anecdote rapportée par M. l'Abbé Goujet, à l'article de Scudéri. Il avait dédié à la Reine Christine de Suede, son Poëme d'Alaric, si connu

par ce vers que Boileau a rendu célebre :

Je chante le vainqueur des vainqueurs de la terre.

La Reine, flattée de son hommge, lui destinait une chaîne d'or de mille pistoles, récompense fort au-dessus du mérite du Poëme ; mais elle eut désiré que Scudéri retranchât de son Ouvrage quelques louanges qu'il avait données au Comte de la Gardie, qui était tombé dans la disgrace de cette Princesse. Scudéri, qui en fut informé, déclara qu'une récompense infiniment plus riche ne le déterminerait jamais à deshonorer l'autel où il avait sacrifié. Christine, à qui cette noble fierté aurait dû plaire, ne lui donna rien. Ce trait éleverait Scudéri bien au-dessus de Virgile, qui eut la faiblesse de retrancher de ses Georgiques, l'éloge de son ami Gallus, parce qu'Auguste l'avait disgracié ; mais

Alaric

Alaric eſt autant au-deſſous de l'Enéide, que l'ame de Scudéri fut, dans cette occaſion, ſupérieure à celle de Virgile.

On peut mettre au rang de ces réponſes qui ſuppoſent un grand caractère, celle que fit Marigny, le chanſonnier de la fronde, à l'Evêque Luthérien d'Oſnabruck, avec lequel il était allé négocier de la part du grand Condé. Marigny fut attaqué d'une maladie mortelle, & l'Evêque lui demanda ſi la crainte d'être enterré avec des Luthériens, n'ajoutait pas à l'inquiétude que lui donnait ſon état. » Monſeigneur, lui répondit » Marigny mourant, il ſuffira de » creuſer la terre deux ou trois pieds » plus bas, & je ſerai avec des Ca» tholiques : « Maniere hardie & preſque ſublime, de faire ſentir à ce Prélat la nouveauté de la prétendue

Religion Evangélique, établie par Luther.

On voit que, dans sa Bibliotheque Françaiſe, M. l'Abbé Goujet a fait un choix très-heureux d'anecdotes, & qu'il s'eſt bien gardé de négliger celles qui pouvaient contribuer à la gloire des gens de Lettres.

Parmi ces anecdotes, on eſt ſurpris d'en trouver une où l'on voit Cotin lui-même ſe conduire avec beaucoup de dignité, & préciſément comme Sophocle s'était conduit dans une occaſion toute ſemblable. Ses parens, pour le faire interdire, l'accuſerent de démence. Cotin, au lieu de répondre, invita ſes Juges à venir l'entendre prêcher. Les Juges aſſiſterent en effet à ſes Sermons, & ſes parens furent condamnés aux dépens & à une amende. On ſait que Sophocle, à qui l'on avait intenté, à l'âge de

près de cent ans, un pareil procès, se contenta de lire à ses Juges la Tragédie d'Œdipe à Colonne, qu'il venait d'achever. C'est à ce trait que Corneille fait allusion dans ce vers d'une Epître à Louis XIV :

Tel Sophocle à cent ans charmait encore Athènes.

L'idée burlesque attachée au nom de Cotin, ne permettra jamais de regarder cette avanture, que comme une parodie de celle du Poëte Grec, & cependant elle est exactement la même. On peut douter seulement, que le Sermon de Cotin valut, dans son genre, la Tragédie d'Œdipe à Colonne ; mais on ne peut s'empêcher, d'après cette anecdote, de trouver Boileau un peu hardi d'avoir écrit :

Hé, qui saurait sans moi que Cotin a prêché !

M. l'Abbé Goujet n'a pas été moins attentif à conſerver, autant que le plan de ſon Ouvrage a pu le lui permettre, les petites pieces les plus piquantes de quelques Auteurs peu connus, dont il a parlé. On ſe contentera de rappeller, pour exemple, ce rondeau ſatyrique de Malleville, contre l'Abbé de Boiſrobert.

Coëffé d'un froc bien raffiné,
Et revêtu d'un Doyenné
Qui lui rapporte dequoi frire,
Frere René devient Meſſire,
Et vit comme un déterminé.
Un Prélat riche & fortuné,
Sous un bonnet enluminé,
En eſt, s'il le faut ainſi dire,
coëffé.
Ce n'eſt pas que frere René,
D'aucun mérite ſoit orné,
Qu'il ſoit docte, qu'il ſache écrire,
Ni qu'il diſe le mot pour rire;
Mais c'eſt ſeulement qu'il eſt né
coëffé.

Cet Abbé de Boiſrobert était lui-même Satyrique avec quelque ſuccès,

comme on peut en juger par ce trait d'une de ſes Epîtres à Balzac, dans laquelle il lui parle ainſi de l'Académie Françaiſe, qui venait de naître, & qui s'aſſemblait alors dans ſa maiſon :

Pour dire tout enfin dans cette Epître,
L'Académie eſt comme un vrai Chapitre ;
Chacun à part promet d'y faire bien,
Mais tous enſemble ils ne tiennent plus rien :
Mais tous enſemble ils ne font rien qui vaille.
Depuis ſix ans deſſus l'F on travaille,
Et le deſtin m'aurait fort obligé,
S'il m'avait dit : tu vivras juſqu'au G.

C'eſt ce même Boiſrobert, qui, par ſes contes plaiſans, contribuait à délaſſer le Cardinal de Richelieu des fatigues de ſon miniſtère, & qui ſe rendit ſi néceſſaire à cette Eminence, que ſon Médecin le voyant indiſpoſé, ne lui preſcrivit, pour toute ordonnance, que *Recipe Boiſrobert*, mots qui le remit en faveur avec le Cardinal, à qui il avait manqué.

On doit à M. l'Abbé Goujet un autre Ouvrage dans le goût de sa Bibliotheque Françaiſe. C'eſt un Mémoire hiſtorique & littéraire ſur le College Royal de France, contenant, 1°. l'Etat des ſciences en France, ſous François premier, & l'établiſſement du College Royal. 2°. La Notice hiſtorique des Lecteurs & Profeſſeurs Royaux dans toutes les Facultés, depuis la fondation du College Royal, juſqu'en 1758.

On voit, par ce ſavant Ouvrage, que, vers le milieu du quinzieme ſiecle, les noms d'Homère, de Pindare, & des plus célebres Poëtes Grecs, n'étaient pas connus. Le fanatiſme même s'éleva avec fureur contre le petit nombre de ceux qui voulaient s'appliquer à la Langue Grecque : témoin cette invective, qu'un Religieux fit en Chaire, & qui nous a été conſervée : » On a

» trouvé une nouvelle Langue, qu'on » appelle Grecque. Cette Langue en- » fante toutes les héréſies. Je vois » dans les mains d'un grand nombre, » un Livre écrit dans cette langue : » on le nomme nouveau Teſtament. » C'eſt un Livre plein de vipères. «

Le College Royal fut établi par François I, pour réprimer cette barbarie, malgré les oppoſitions conſtantes de l'Univerſité. Henri III ſoutint cet établiſſement utile ; mais ce fut Henri IV qui donna enfin des appointemens fixes aux Profeſſeurs. On voit que ce grand Prince ne dédaignait aucune eſpece de gloire. Louis XIV ajouta de nouvelles Chaires à celles que ces Prédéceſſeurs avaient fondées, & c'eſt à ce College que la France doit, en partie, la renaiſſance des Lettres, & du véritable ſavoir.

Parmi les bienfaiteurs du College

Royal, on doit compter le célebre & malheureux Ramus, qui, par son testament, y fonda une Chaire de Mathémathique. Cet homme, qui fut la victime de la superstition & du pédantisme, fut, en France, le précurseur de la saine philosophie, comme Bacon le fut en Angleterre. Il osa combattre les erreurs d'Aristote, qui était alors le Dieu de l'Ecole. Cette hardiesse souleva contre lui la troupe des Scholastiques, dont l'ignorance était alors soutenue par des Arrêts, & quelquefois par les foudres de l'Eglise. Le malheureux Ramus, suspect d'attachement pour les nouvelles opinions, fut enveloppé dans le massacre de la saint Barthelemi. Les assassins, conduits par un de ses Compétiteurs, nommé Charpentier, le surprirent dans une cave, où il s'était réfugié, & l'immolerent à leur rage. Les pédans jaloux de sa éputation, plus lâches & plus

cruels encore que ces assassins fanatiques, excitèrent leurs Ecoliers à exercer sur son corps les plus indignes outrages. Nous vivons, sans doute, dans un siecle plus poli, plus éclairé, plus doux, que ne l'était celui de Ramus; mais, aux horreurs de certains libelles qui se sont répandus de nos jours, à l'atrocité de quelques haines qui prouvent à quel excès l'amour propre peut égarer quelques gens de Lettres, on croirait, malgré les louanges prodiguées à la prétendue philosophie de notre âge, que nous touchons encore à la même barbarie. Le même esprit d'intolérance paraît animer nos savans, & l'orgueil philosophique n'est pas aussi éloigné qu'on pourrait le penser de la férocité du pédantisme.

Dans la notice historique que donne M. l'Abbé Goujet, des Professeurs du Collge Royal, on trouve les noms

célebres des Cayet, des Lambin, des Paul Manuce, &c. & celui de ce fameux Montmaur, l'objet des plaisanteries de tant de beaux esprits. Il avait remplacé Nicolas Goulu dans la Chaire de Professeur en Langue Grecque. On l'aurait cru un de ces anciens Parasites que Plaute a rendus ridicules dans ses Comédies. Lorsquil avait bien bu & bien mangé, dit un Commentateur de Boileau, il se mettait à médire des vivans & des morts; ce qui lui attira une foule d'ennemis, &, entre autres, un Satyre très-mordante de la part d'Adrien de Valois, qui fit imprimer, sous le titre le plus pompeux, toutes les Œuvres de Montmaur, en deux volumes, avec des notes fort piquantes. Ces Œuvres, annoncées si fastueusement, n'occupaient qu'environ neuf ou dix pages dans les deux volumes. C'est par allusion au personnage que jouait Montmaur aux différentes tables où il as-

sistait sans être invité, que Boileau a dit, en parlant de Colletet :

Savant en ce métier, si cher aux beaux esprits,
Dont Montmaur autrefois fit leçon dans Paris.

Le célebre Gui-Patin est compris aussi dans la liste des Professeurs du Collége Royal, & sa vie a fourni à M. l'Abbé Goujet des anecdotes singulieres. On en trouve encore de très-curieuses dans celle de Pétis de la Croix, qui se rendit si habile dans l'étude des Langues Orientales, & de qui nous avons, je crois, une traduction des Contes Persans intitulés, les Mille & un jour. Il possédait l'Arabe, au point d'étonner dans la Perse, les Savans les mieux instruits de cette Langue. Il fit, de ses connaissances, l'usage le plus flatteur pour la gloire de Louis XIV. Il écrivit en Arabe l'Histoire de la brillante campagne de 1672, & cette

Hiſtoire eut le plus grand ſuccès à Hiſpahan & à Conſtantinople. Il traduiſit en Langue Perſanne, l'Hiſtoire de Louis XIV par les médailles; & cette traduction fut préſentée au Roi de Perſe, par le Miniſtre de France. Il avait auſſi rédigé en Turc les articles de la paix de 1684. Enfin, après pluſieurs voyages en Perſe, en Turquie, à Maroc, à Alger, à Tunis, à Tripoli, &c. dans leſquels ſes talens le rendirent toujours utile, il revint dans ſa patrie, où Louis XIV le fixa en lui donnant une Chaire de Profeſſeur en Langue Arabe.

Les ſoins que s'eſt donnés, pendant toute ſa vie, M. l'Abbé Goujet, pour la gloire des hommes illuſtres de la nation, ont engagé les Auteurs de la derniere édition du Dictionnaire de Moréri, à le placer, dès ſon vivant, dans ces faſtes deſtinés à immortaliſer les Ecrivains célebres :

distinction flatteuse, mais juste, & qui fait l'éloge de la reconnaissance des gens de Lettres.

Ce savant estimable, mourut à Paris, le premier Février 1767, & fut enterré le trois, dans l'Eglise de son Chapitre.

Voici le Catalogue de ses Ouvrages, d'après la derniere édition du Dictionnaire de Moréri.

TRADUCTIONS.

Traité de la vérité de la Religion Chrétienne, traduit du Latin de Grotius, avec des remarques, & une Préface où l'on trouve un abrégé de la vie de Hugues Grotius.

Principes de la vie chrétienne, traduits du Latin du Cardinal Bona.

Récit abrégé des Disputes Théologiques sur la puissance des Papes &

des Conciles, soutenues dans le Chapitre général des Dominicains, assemblé à Paris, le 26 Mai 1611, traduit du Latin.

Traduction d'un Ecrit Latin, imprimé à Cologne, sous ce titre : *Notæ in Censuram Hungaricam quatuor Propositionum Cleri Gallicani.* Ces deux traductions sont dans la suite du Traité de l'autorité des Rois, touchant l'administration de l'Eglise, de M. le Vayer de Boutigny.

Les gémissemens d'un cœur chrétien, exprimés dans les paroles du Psaume 118, traduits du Latin de M. Hamon.

OUVRAGES HISTORIQUES & de LITTÉRATURE.

Bibliotheque des Auteurs Ecclésiastiques du dix-huitieme siecle,

pour ſervir de continuation à celle de M. Dupin, avec deux Lettres ſur ſaint Denis l'Aréopagite, & les Ouvrages qu'on lui attribue, 3 vol. in-8°. Le 4e eſt reſté manuſcrit.

Réponſe à l'article VI des Mémoires de Trévoux, du mois de Janvier 1737, pour ſervir de défenſe à un article du premier volume de l'Ouvrage précédent.

Supplément au grand Dictionnaire de Moréri, imprimé en 1735, 2 vol. in-folio.

Trois Lettres en réponſe à l'Abbé des Fontaines, au ſujet de ce ſupplément, inſérées dans le *Pour & Contre* de l'Abbé Prevôt.

Lettres à M. Roques, Miniſtre à Baſle, à l'occaſion de ſes remarques ſur le même ſupplément, dans le Journal de Duſauzet.

Lettre au ſujet du *Proſpectus*, par lequel le même M. Roques a annoncé l'édition de Moréri, faite à Baſle.

Noveau ſupplément au même Dictionnaire, imprimé en 1749, 2 vol. in-folio.

Additions à ce nouveau ſupplément 1750, in-folio.

Corrections & Additions pour la derniere édition du même Dictionnaire, en 1759.

Diſcours ſur le renouvellement des études eccléſiaſtiques, dans le 14e & 15e ſiecles, à la tête du 33e volume de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de M. l'Abbé Fleury, continuée par le P. Fabre de l'Oratoire.

Lettre où l'on répond à la critique de ce diſcours, faite par le Jéſuite Bougeant, & inſérée dans les Mémoires de Trévoux.

Diſſertation ſur l'état des ſciences en France, depuis la mort de Charlemagne, juſqu'à la mort du Roi Robert. Cette piece a remporté le prix de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, en 1736.

Lettre à l'Abbé des Fontaines, sur un endroit de la dissertation précédente.

Dissertation sur les anciennes Loix des Crétois, envoyée à l'Académie de Marseille.

Bibliotheque Française, ou Histoire de la Littérature Française, depuis l'origine de l'Imprimerie, jusqu'à nos jours, &c. avec un Catalogue des Ouvrages dont on parle dans cette Bibliotheque, 21 vol. in-12. Cet Ouvrage a été entrepris à la sollicitation de feu M le Comte d'Argenson, Ministre & Secrétaire d'Etat, qui en avait lu & approuvé le plan.

Lettre au sujet du Temple du goût par M. de Voltaire.

Histoire abrégée de la Poésie Française, à la tête du tome premier de la Bibliotheque poëtique de M. le Fort de la Moriniere.

Abrégé du Dictionnaire de la Langue Française, par Richelet, un vol. in-8°.

Vies & Eloges hiſtoriques.

Hiſtoire de M. Nicole & de ſes Ouvrages. Cette vie, qui forme le 14e volume des Eſſais de Morale du célebre Nicole, vient d'être réimprimée.

Eloges de M. Félix de Vialard, Evêque & Comte de Châlons, avec la relation de ſes miracles.

De M. Hévier, Prêtre.

De M. Singlin, Confeſſeur des Religieuſes de Port-Royal.

De Nicolas Boileau Deſpréaux, au devant du premier volume de ſes Œuvres, imprimées à Paris, chez Allin, en 1735.

Du P. Reyneau, de l'Oratoire, à la tête de la ſcience du calcul.

De M. Lambert, au devant de ſa traduction de la Cité de Dieu, de S. Auguſtin.

De Nicolas Fontaine, au devant du tome premier de ſes Mémoires ſur Port-Royal.

De M. Floriot, au devant du tome ſix de la Morale du *Pater.*

D'Ovide, au tome premier de ſes Métamorphoſes, traduites par l'Abbé Banier.

De M. Duguet, au devant de ſon Inſtitution d'un Prince.

De M. Boullenger, Avocat au Conſeil.

Du P. Avrillon, Minime, au devant de ſes penſées ſur divers ſujets de Morale.

De M. de Poilly, célebre Graveur.

De Muratori.

Du P. Bougerel, de l'Oratoire.

Du P. Fabre, Continuateur de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique.

De M. Bourgouin de Villefort, Traducteurs de ſaint Auguſtin, de ſaint Bernard, de Cicéron, &c.

De MM. Devaux, célebre Chirurgien, Hecquet, Médecin, &c.

Du P. Nicéron Barnabite, à la tête du 4e vol. de ſes Mémoires.

De Dom Mopinot, Bénédictin de de la Congrégation de S. Maur.

D'Auguſtin-Charles d'Aviler.

De Pierre-Thomas ſieur du Foſſé.

De Jean Claude Sommier.

De M. le Cardinal Paſſionei.

Trois Lettres au P. Nicéron, la premiere ſur Jean Labbadie, fameux illuminé : la deuxime ſur André Valladier, Abbé de S. Arnoul de Metz : la troiſieme, en faveur de M. Arnaud, Docteur de Sorbonne, contre le Mémoire de M. des Lyons, Doyen de Senlis.

Diſſertation ſur la vie & les Ouvrages d'Hypatie, & juſtification de S. Cyrille d'Alexandrie.

Mémoire en forme d'obſervation ſur le Dictionnaire des Livres Janſéniſtes.

L'Abrégé de la vie de M. Tricalet.

Vie du Cardinal de Bérulle, Ouvrage encore manuſcrit.

Mémoire Hiſtorique & Littéraire

ſur le College Royal, fondé par François I, 3 vol. in-12.

Écrits divers inſérés dans les Journaux & Mémoires Littéraires.

Lettre où l'on réfute ce que M. Bénetot de Perrin dit de l'Egliſe de S. Jacques de l'Hôpital, dans ſa Diſſertation ſur les Hoſpices. (Mercure de France, 1736.)

Relation du Chapitre général des Bénédictins, tenu à Marmoutier, en 1735.

Diſſertation où l'on examine qui l'on doit ſuivre d'Hérodote ou de Ctéſias, dans l'Hiſtoire des Rois d'Aſſyrie & des Médes.

Réponſe à une critique de la Diſſertation précédente par M. Fréret.

Diſſertation ſur Chalcidius, Commentateur du Timée de Platon.

Relation de l'Aſſemblée de la Nation de France à Conſtance, pendant

la tenue du Concile, au sujet des Annates.

Explication d'une médaille de Trajan.

Le plan d'un Traité des origines Typographiques.

PRÉFACES.

Au devant des cas de conscience de MM. de Lamet & Fromageau.

Du Traité des Horloges de Dom Jacques-Alexandre, Bénédictin.

Des Essais de Politique & de Morale du Chancelier Bacon, imprimés en 1734.

Des Mémoires de M. Arnaud d'Andilly.

De l'Histoire de la nouvelle édition des Ouvrages de S. Augustin, par les Bénédictins. Cette Histoire est de Dom Vincent Thuillier. M. l'Abbé Goujet, qui en a fait la Préface, n'a point eu de part à l'impression de l'Histoire.

De la nouvelle édition de l'Hiſtoire de Mézerai, faite en 1740.

De la Traduction des Actes des Martyrs, faite par M. Drouet de Maupertuy.

De la nouvelle édition des Œuvres de l'Abbé de Marolles.

Il a eu beaucoup de part à la continuation de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de l'Abbé Fleury, par le P. Fabre, & à l'Hiſtoire des Auteurs Sacrés & Eccléſiaſtiques de Dom Ceillier de la Congrégation de S. Vannes. On lui eſt redevable auſſi de l'ordre & même du ſtyle de la vie de Rufin, Prêtre d'Aquilée, publiée en deux volumes, par Dom Gervaiſe, ci-devant Abbé de la Trappe.

On peut ajouter à ce Catalogue, tiré du Dictionnaire de Moréry, quelques Ouvrages de piété, & une Hiſtoire du Pontificat de Paul V. Il réſulte de cette longue liſte, que M.

l'Abbé Goujet a été un des plus laborieux Ecrivains que la France ait eu depuis long-temps. Dans cette foule d'Ouvrages, un grand nombre roule sur des matieres qui seront très-indifférentes à la postérité. C'est à quoi les Savans ne daignent pas toujours faire attention. Ils attachent de l'importance à tout ce qu'ils ont appris, & c'est un des salaires de leurs peines, que la bonne opinion qu'ils ont de leurs travaux. Mais M. l'Abbé Goujet a fait des choses véritablement utiles, & qui conserveront son nom dans la mémoire des gens de Lettres. On n'imaginerait guères qu'il eût fait un Conte en vers, intitulé, le Musicien Prédicateur, & quelques autres pieces de Poésie. Il n'est peut-être pas d'homme d'esprit, qui n'ait eu quelquefois la fantaisie de faire des vers; mais il en est d'assez sages *pour bien se garder de les montrer aux gens.*

ÉLOGE
DE
M. CLEMENT.

ÉLOGE DE M. CLEMENT.

PIERRE CLEMENT naquit à Geneve, dans le mois de Janvier 1707. Il y fit ſes études, & dès ſa premiere jeuneſſe il donna des marques de la vivacité de ſon eſprit. Après avoir ſoutenu des Thèſes ſur toutes les parties de la Philoſophie & ſur la Théologie, ſon application & l'honnêteté de ſes mœurs, le firent recevoir Miniſtre à Geneve : une éloquence naturelle, ſoutenue d'une imagination féconde, & de beaucoup de connaiſſances, lui attirait l'attention de ſon auditoire, & lui promettait les plus grands ſuccès

dans cette carriere. Il vint à Paris, prêcha dans les Chapelles particulieres des Ambaſſadeurs de Hollande & de Suede, & obtint les mêmes applaudiſſemens; mais ſoit qu'il ne ſe ſentît point appellé à l'état de Miniſtre, ſoit que la gêne à laquelle la différence de Religion l'expoſait à Paris, le rebutât, il remercia le Conſiſtoire de Geneve, & lui adreſſa une Lettre remplie de reſpect & de dignité. Ce fut alors qu'il ſe livra tout entier à ſon gout pour les Lettres. Il les avait cultivées dès ſon enfance : il leur donnait tous les momens que lui laiſſait l'étude de la Théologie & du Droit naturel. La Poéſie, ſur-tout, faiſait ſes délices. Il ne penſait pas, comme la plupart des Poëtes de nos jours, que le talent ſeul ſuffit pour faire des vers dignes de la poſtérité. Il ſavait que ſi Homere doit une partie de ſa réputation à ſon génie, il doit l'autre à l'univerſalité de connaiſſances qu'il

avait acquiſes ; que Virgile, Horace, Milton, ne s'étaient pas contentés d'approfondir leur art, mais qu'ils avaient regardé l'étude de toutes les Sciences & de tous les arts, comme dépendante de l'art des Poëtes : en effet, ſi le ſublime dans la Peinture & dans la Poéſie, n'eſt que l'expreſſion rapide de l'ame fortement émue par une grande paſſion ou par la préſence d'un objet, comment le ſera-t-elle, ſi l'imagination du Poëte n'a jamais été affectée que par des objets communs & peu variés ; elle doit embraſſer le ſpectacle entier de la nature & l'hiſtoire de l'univers. Le Peintre & le Poëte, qui n'ont à imiter que le tableau de l'horiſon qui les environne, ont bientôt épuiſé leur matiere.

M. Clement porta ſes vues ſur toutes les Nations & ſur tous les ſiecles. Ce n'eſt pas qu'il fit ſon unique

occupation de la Poéſie, ni qu'il voulut s'élever ſur les aîles d'Homere & de Pindare; mais il voulait connaître l'hiſtoire du génie & le ſuivre dans ſes progrès. Il ſe familiariſa avec les Langues les plus anciennes, pour pouvoir remonter plus aiſément à l'origine des arts : il avait appris, preſqu'au ſortir de l'enfance, l'Hébreu, le Grec & le Latin. Après avoir fait une étude profonde de la Littérature Françaiſe, il voulut connaître la Littérature étrangere. Londres diſpute à Paris, la gloire de l'empire littéraire. La fortune de M. Clement ne lui permettait pas de tenter un voyage dont il eſpérait retirer de grands avantages; mais il trouva des reſſources dans ſes talens; ils étaient connus de Milord Waldegrave : ce généreux Anglais avait des enfans; M. Clement ſe chargea de leur éducation, & Milord de la fortune de M. Clement. Ces deux hommes con-

naiſſaient le prix l'un de l'autre. Celui-ci s'eſtima trop heureux d'avoir un tel préſent à faire à ſes enfans, celui-là ſe félicita de trouver un ami dans ſon Mécene. Le ſage gouverneur en inſtruiſant ſes éleves, ne perdit aucune occaſion de s'inſtruire lui-même des mœurs, des loix, du gouvernement & de l'état des Lettres, qui tiennnent au Gouvernement plus qu'on ne penſe. Il ſe fit à Londres des amis de tous ceux qui le connurent.

Quoiqu'il eût long-temps cultivé ſes talens, il n'avait encore oſé mettre au jour aucune de ſes productions : il ſe contentait de lire & de juger en ſecret les productions des autres, réformant quelquefois ſon jugement ſur celui du public, & ſouvent oſant réformer celui du public ſur le ſien. Le gout eſt un ſentiment intime, qui ne peut tromper quiconque a eu ſoin de

le former dès l'enfance, par l'amour du vrai & par l'habitude du beau.

Depuis la renaiſſance des Lettres, jamais la fureur d'écrire ne s'eſt autant emparé de la Nation Françaiſe, que depuis le commencement de ce ſiecle : il en eſt de la ſcience & des talens, ſi j'oſe me ſervir de cette comparaiſon, comme de certaines maladies qui s'affaibliſſent à meſure qu'elles ſe communiquent. Plus le nombre des Savans augmente dans un Etat, & moins il y a de ſcience. Sans jugement, ſans gout, ſans génie, ſans talent & ſans morale, on eſt Hiſtorien, Critique, Orateur & ſur-tout Philoſophe : Quiconque ſait faire un vers, s'imagine être Poëte. Tel eſt aujourd'hui, tel était déja l'état des Lettres en France, lorſque M. Clement revint d'Angleterre : indigné de ce nombre prodigieux d'inſipides Ouvrages qui inondaient Paris & les

Provinces, il s'arma de la critique la plus sévere. Il commença en 1748, ses Nouvelles Littéraires, & les donna feuille à feuille : elle parurent recueillies sous le titre de cinq années littéraires, en quatre volumes in-12, proposés par souscription, en 1754. Pendant ces cinq années, c'est-à-dire, 1748, 1749, 1750, 1751 & 1752, il ne parut rien d'agréable, de nouveau, d'intéressant dans les Lettres, les Sciences & les Arts, dont il ne rendit compte avec cette liberté qui ne lui permettait pas de *dissimuler certaines répugnances.* » La liberté a » ses bornes, disait-il, (1) je les » connais parfaitement : je consens à » la perdre si je les passe ; mais dou- » blement Républicain, né à Geneve » & dans les Lettres, je ne veux point » tenir ma pensée dans une prison » perpétuelle. « M. Clement s'atta-

(1) Lettre 74, tome 3.

che, comme il le dit ailleurs, » à » repréſenter le caractere d'eſprit des » Auteurs du temps, le gout du pays, » du ſiecle, & même du moment où » ils écrivent. «

Ses Lettres ſont écrites avec chaleur & avec rapidité; ſes jugemens ſont courts, mais juſtes, précis & lumineux : c'eſt un mêlange ſingulier, une variété éblouiſſante d'analyſes, d'anecdotes, de traits plaiſans, d'épigrammes fines, d'ironies adroites, de réflexions ſolides, d'événemens curieux, de phénomènes rares, de principes ſûrs, qui emportent, qui entraînent ſans ceſſe le Lecteur, des matieres les plus ſérieuſes aux ſujets les plus légers; mais tout eſt amené par des tranſitions heureuſes, qui laiſſent à peine appercevoir l'inſtant du changement de ſcene. M. Clement ne s'amuſe point à extraire froidement un Ouvrage : comme il eſt profond

ſur toutes les matieres, un trait lui ſuffit pour mettre le lecteur au fait du livre qu'il critique; mais ſoit qu'il loue ou qu'il blâme, il juge preſque toujours avec une impartialité digne d'éloge : l'exemple ſuivant ſuffit pour faire connaître ſon déſintéreſſement à cet égard.

M. Clement n'avait que 22 ans, lorſque frappé de la Tragédie de Mérope, du Marquis Maffei, il réſolut d'accommoder ce ſujet au Théâtre Français. M. de Voltaire eut la même idée en même-temps : » j'en étais à » la fin du troiſieme Acte, dit M. » Clement, quand M. le Marquis » de Maffei arriva à Paris en 1733 : » je pris la liberté de lui demander » ſon avis; il me parut ſouhaiter que » je me bornaſſe à une ſimple traduc- » tion en vers, & m'apprit en même- » temps, le deſſein du célebre Au- » teur de la Henriade. «

M. Clement ne ſuivit point le conſeil du Marquis : lorſqu'il eut achevé ſa piece, il conſulta ſes amis, & la lut aux Comédiens, qui exigerent des changemens : ce travail fut long. M. de Voltaire préſenta la ſienne : elle parut, ce qu'elle eſt en effet, un chef-d'œuvre : elle fut acceptée, & lorſque notre Auteur reporta la ſienne avec les changemens, les Comédiens n'en voulurent point, à cauſe, dirent-ils, de ſa reſſemblance avec celle qu'ils avaient déja. Il la fit imprimer, & dans le compte qu'il en rend, il met la Tragédie de ſon rival, bien au-deſſus de la ſienne, qu'il critique auſſi impitoyablement que ſi un autre en était l'Auteur. Il eſt certain cependant que ſi la Mérope de M. de Voltaire n'eut point paru, celle de notre Auteur eut pu prétendre à de grands ſuccès.

Outre cette Tragédie, il a fait ou

plutôt imité de l'Anglais, une Comédie, qu'il intitule la double Métamorphoſe, & dont le titre original eſt : *The devil to pay, c'eſt le Diable.* (1) Dans l'Anglais elle ſe joue en un acte ; M. Clement l'a miſe en trois : on ne trouve que le ſecond & le troiſieme dans ſes Nouvelles Littéraires, le premier eſt parmi ſes manuſcrits. Il a fait dans cette imitation des changemens & des corrections, pour l'accommoder au Théâtre Français, qui font regretter qu'elle n'y ait pas été jouée.

Une Converſation amuſante & légere, une imagination vive, l'art peu commun de conter avec eſprit, des mœurs douces, faiſaient rechercher M. Clement de tous les gens

(1) Cette piece, traduite en Français par feu M. Patu, eſt le modele du *Diable à quatre*, de *M.* Sedaine.

de Lettres ; aimé de ceux dont il avait le plus critiqué les Ouvrages, estimé des personnes les plus savantes, borné dans ses désirs, content d'une fortune modique, partageant ses loisirs entre les muses & l'amitié, M. Clement vivait heureux, lorsqu'à la fleur de son âge, son esprit se dérangea. Il se retira auprès d'un frere, auquel il était fort attaché : il passa douze années entieres sans sortir de son lit, se croyant malade, & n'ayant réellement d'autre maladie, qu'une imagination vivement affectée : M. Louis Clement, son frere, qui se prêtait à sa faiblesse, était la seule personne qu'il voulut voir.

Par une bizarrerie singuliere, après un terme si long, une Tragédie qui attirait beaucoup de monde au Théâtre Français, & dont il entendit parler, le fit sortir de sa léthargie : il se leve, & dès le lendemain, il se fait transf-

porter à l'amphithéâtre de la Comédie : il écoute la piece, en fait la critique la plus juſte, & malgré le ſuccès prodigieux de ce drame, il prédit que la piece ne ſerait plus jouée, ſi l'Actrice qui la faiſait valoir, abandonnait le Théâtre : l'événement a juſtifié, du moins juſqu'à préſent, la prédiction du critique.

M. Clement ſe ſoutint, pendant quelques jours, dans cet état de ſanté apparente : il raſſembla quelques manuſcrits ; il en avait déja aſſez pour augmenter ſes Nouvelles Littéraires d'un cinquieme volume. Il travaillait à les mettre en ordre, lorſque ſon eſprit ſe dérangea encore : il ſentit que ſon mal était plus ſérieux que jamais : il pria ſon frere de le faire tranſporter à Charenton : il n'y fut conduit qu'après pluſieurs accès. Malgré l'affaibliſſement de ſon cerveau, il y faiſait des vers, & dans le petit

Recueil qu'il en publia, (1) il s'en trouve qui ne se ressentent point des lieux où était le Poëte. Il désira de revenir encore chez son frere, qui, se prêtant toujours à ses désirs, alla le chercher lui-même; mais peu de temps après, il tomba dans l'état le plus déplorable, & mourut le 7 Janvier 1767, âgé de 60 ans.

---

(1) Sous le titre d'*Œuvres posthumes de l'Auteur des cinq années littéraires.*

ÉLOGE
DE
M. DROUAIS.

ÉLOGE HISTORIQUE DE M. DROUAIS,

Peintre.

HUBERT DROUAIS naquit à la Roque, petite Ville de Normandie, près le Pontau-de-Mer, en 1699. Son pere exerçait la Peinture ; mais ce n'eſt, ni à l'habitude d'un Art qu'il connut dès ſon enfance, ni aux exhortations de ſon pere, qu'il dût ſon talent ; un gout naturel l'entraîna vers la même profeſſion : l'aſcendant de ſon génie lui fit enviſager ſes pre-

mieres études comme relatives à l'Art qu'il aimait. A peine les eut-il finies, qu'il ſollicita auprès de ſes parens, la permiſſion d'aller à Rouen en apprendre les principes : il l'obtint ; mais le jeune Drouais cherchait un Artiſte & n'y trouva qu'un Manœuvre qui ne pouvait répondre à ſes vues : l'eſprit pénétrant de l'Eleve allait toujours au delà des leçons du maître : il en ſentit la médiocrité & ſe propoſa d'en puiſer de plus ſavantes dans une meilleure ſource.

Les de Troyes jouiſſaient alors d'une réputation brillante. Dom de Troyes, Religieux Feuillant, fils & frere de ces Artiſtes célebres, avait conſervé, ſous un froc que le gout & les graces accompagnent rarement, toute la force de génie de ſa famille. Drouais eut recours à lui : il implora ſa protection avec le zele de l'émulation la plus active. Dom de Troyes l'ac-

cueillit avec cette bonté si naturelle à l'homme de gout qui trouve l'occasion d'être utile au talent : il l'adressa & le recommanda à son pere. Un obstacle auquel l'envie de s'instruire n'avait pas permis au jeune Drouais de faire attention, l'arrêta : les fonds que son pere lui avait donnés pour faire le voyage de Paris, se trouverent insuffisans. Dans la crainte de gêner son pere, il aima mieux attendre encore : il résolut de suppléer à l'insuffisance de ses moyens par un travail obstiné, & de ne les devoir qu'à lui-même. Il en savait déja assez pour gagner obscurément de l'argent. Drouais voulait acquérir de la gloire. Il est beau, sans doute, d'être l'artisan de sa fortune ; mais le génie le plus hardi se décourage, lorsqu'il se voit obligé de créer jusqu'à l'instrument dont il doit se servir pour l'élever. Drouais n'en fut que plus ardent. Bientôt son travail & ses épargnes le mirent à portée de

venir à Paris : il se présente à de Troyes, qui le reçoit au nombre de ses éleves. Cet habile Maître distingua bientôt ses heureuses dispositions, & lui prodigua les secrets les plus cachés de son Art : le jeune Eleve s'en pénétra, & après un an d'application, il retourna à Rouen, pour offrir à son pere & à sa patrie, les prémices de son talent. L'approbation paternelle & les applaudissemens de ses compatriotes, flaterent plus son cœur, que tous les éloges qu'il a obtenus depuis, n'ont satisfait son amour propre. Triomphant des succès qu'il avait eus dans sa patrie, il revint à Paris, après un séjour de six mois : il puisa de nouvelles forces auprès de de Troyes. Cet habile Artiste, satisfait des progrès de son Eleve, imagina, pour l'en récompenser, & pour le fortifier encore, de lui faire faire beaucoup de copies à son profit. Mais dès que Drouais s'apperçevait

que ſes talens avaient acquis un nouveau dégré de force, il volait à Rouen & ne manquait pas d'en aller faire hommage à ſa patrie & à ſon pere. Il jugeait du plaiſir que ſes progrès faiſaient à ce vieillard, par celui que lui faiſaient les careſſes qu'il en recevait. Il fit dans les mêmes vues, deux autres voyages en Normandie. Enfin, il ſe fixa dans la Capitale. A la mort de de Troyes, Jean-Baptiſte Vanloo, Bel, Oudry & Nattier s'empreſſerent de l'employer. Depuis long-temps il pouvait voler de ſes propres aîles; ſon talent était déja connu. A peine eut-il commencé de travailler pour lui-même, qu'il fut Agréé de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, & y fut reçu en 1730, ſur les portraits de MM. Chriſtophe, Peintre, & le Lorrain, Sculpteur. Dès ce moment M. Drouais fut recherché de toutes les perſonnes de gout : il ſerait trop long de rapporter ici tous

les portraits qu'il a faits : on admira entre autres celui de Mlle Péliſſier, célebre Actrice de l'Opéra, gravé par Daulé, & ceux des Demoiſelles Gauſſem & Camargo : l'une eſt cette Actrice intéreſſante dont nous venons de faire l'éloge ; l'autre a été une des premieres Danſeuſes de l'Opéra.

Drouais avait fait quelques portraits à l'huile, en petit ; ſes amis, & quelques connaiſſeurs y trouverent de grandes beautés & lui inſpirerent le gout de la Peinture en mignature. A peine eut-il tenté quelques eſſais, qu'il parvint, par les études qu'il avait faites dans le grand, à un dégré & une facilité qui le firent regarder comme un des premiers dans ce genre. Sa réputation ne tarda pas de parvenir à la Cour. : Feu Monſeigneur le Dauphin voulut être peint en mignature, par Drouais, qui ſe vit accablé d'ouvrages. La liſte des

ſujets

ſujets qu'il a traités & des portraits qu'il a faits, lui ont acquis une célébrité que ce genre procure rarement, parceque ſes productions miſes au rang des bijoux, reſtent ſouvent dans des mains ignorées, & paſſent preſque toujours à des poſſeſſeurs qui n'en connaiſſent pas le prix, ou à des perſonnes que la diſcrétion oblige à les cacher.

Quoique M. Drouais excellât dans les différentes parties qui caractériſent le bon Peintre, celle qui l'a fait le plus admirer, eſt la couleur. Elle était fraîche & brillante : ſes ouvrages n'ont rien perdu de leur éclat & de leur beauté.

M. Drouais, qui fit toujours ſes plaiſirs de ſon art, vivait heureux & tranquille, au ſein d'une famille célebre par ſes talens : ſon fils était le ſeul rival que ſa réputation eut à craindre, & c'était lui qui excitait

ſes talens : il ſemble que le ciel ſe ſoit plu à récompenſer ſon ancienne piété filiale. Ce reſpectable vieillard a eu la ſatisfaction de partager les applaudiſſemens que toute la France accorde à M. Drouais, ſon fils, & d'être aſſuré avant ſa mort, que leurs noms paſſeront enſemble à la poſtérité. Il mourut le 9 Février 1767, après une attaque d'apoplexie & de paralyſie, dans la 68e année de ſon âge. La droiture & la bonté de ſon cœur l'ont fait aimer de tous ſes confreres & de tous ceux qui l'ont connu.

ÉLOGE

DE MONSIEUR

DE LA GARDE.

ÉLOGE

DE MONSIEUR

DE LA GARDE,

Pensionnaire du Roi, Censeur Royal, Adjoint au privilege du Mercure de France, &c.

PHILIPPE BRIDART DE LA GARDE, né à Paris, en 1710, (à ce que l'on croit) était le fils d'un homme de confiance du Grand-Prieur M. de Vendôme. Il fut élevé au Temple, où ses liaisons avec M. l'Abbé Mangenot, lui inspirerent le gout des Lettres & des Arts, qu'il conserva toute sa vie. Nous ne parlons que

du gout, qui peut en effet s'acquérir, & non des talens avec lesquels il faut naître. M. de la Garde fut un homme de beaucoup d'esprit : on le devine par ses Ouvrages, à travers un style diffus, précieux, guindé, souvent obscur, presque toujours bizarre ; mais on s'en appercevait infiniment davantage dans la société, où, dégagé de toutes prétentions, son esprit n'était jamais à la gêne. Il s'exprimait alors naturellement, & sa conversation annonçait de bons principes de gout, des vues très-fines, quelquefois même assez profondes.

Moins homme de Lettres qu'amateur éclairé, un concours singulier de circonstances, le mit à portée de se rendre utile aux arts d'agrément, & de perfectionner, en quelque sorte, un des plus nobles amusemens de la société, en donnant à nos représentations dramatiques plus de décence

& de vérité. C'eſt à lui que le public fut redevable de l'établiſſement du Coſtume ſur nos Théâtres. Cette partie avait été ſi ridiculement négligée, que tout le monde peut ſe rappeller encore d'avoir vu à nos ſpectacles, la veuve de Pompée en grand panier, & Céſar en chapeau garni de plumes : on peut juger combien ce ſeul contre-ſens devait nuire à l'illuſion. On jouait des Comédies Grecques, telles que l'Amphitrion & l'Andrienne, en habits à la Françaiſe, & le public, accoutumé à ce défaut de convenance, paraiſſait même ne plus en remarquer la bizarrerie. La réforme propoſée par M. de la Garde, eut lieu d'abord à la Cour, en 1754, aux repréſentations de l'Opéra d'Alceſte. MM. Rebel & Francœur la firent paſſer à la Ville, & enfin tous nos Théâtres l'ont adoptée.

Nous avons dit que des circonſ-

tances singulieres donnerent à M. de la Garde cette influence sur nos Spectacles. En effet, dans sa jeunesse, il sembla vouloir se dévouer à l'état Ecclésiastique, dont même il avait pris l'habit ; mais la célebre Mademoiselle le Maure étant venue, après sa premiere retraite de l'Opéra, s'établir dans le voisinage du Temple, lia connaissance avec la mere de M. de la Garde. Le jeune Abbé, charmé des talens de Mlle le Maure, & de cette voix séduisante que l'on ne se rappellera jamais sans admiration, prit assez d'ascendant sur l'esprit de cette Actrice, pour l'engager à rentrer à l'Opéra, & même il détermina sa mere à prendre un appartement dans une maison que Mlle le Maure vint occuper aux environs du Palais Royal. L'Abbé, qui était né avec le gout de la Musique & des Fêtes, ne tarda pas à quitter l'habit Ecclésiastique, sans en abjurer cependant tout-à-fait

l'eſprit : car il conſerva toute ſa vie une ſorte de paſſion pour les cérémonies de l'Egliſe, telles que les Meſſes ſolemnelles, les Proceſſions, &c.

Ses liaiſons avec Mlle le Maure durerent pluſieurs années. MM. Rebel & Francœur, flattés de lui devoir le retour de cette Actrice à leur Spectacle, devinrent ſes amis, & ſaiſirent avec empreſſement les occaſions de le ſervir. Ils étaient chargés du ſoin des Fêtes particulieres que le Roi donnait à ſa Cour, dans ſes petits appartemens : ils en confierent les détails à M. de la Garde, qui ſe trouva placé dans ſon véritable élément. Il remplit avec tant de gout cette eſpece de direction, que le Roi lui donna, ſur ſon tréſor, une penſion de 1200 liv.

Madame la Marquiſe de Pompadour, redevable à la nature de toutes les gra es, & à l'éducation de tous

les talens faits pour en augmenter l'empire, savait récompenser dans les autres cet amour éclairé des arts, qu'il fallait admirer en elle. La passion de M. de la Garde pour eux, fut auprès d'elle son unique recommandation. Elle résolut de se l'attacher, & le fit son Bibliothécaire, avec 2000 livres d'appointemens, qui lui furent continués, après la mort de sa bienfaitrice, par M. le Marquis de Marigny.

En 1754, Madame de Pompadour lui avait fait obtenir une pension d'une pareille somme sur le Mercure de France, & en lui anonçant cette nouvelle faveur, elle y avait joint un présent de 12000 livres.

M. de la Garde alliait aux mœurs les plus douces, au caractere le plus égal, une ame extrêmement sensible. La mort de sa bienfaitrice le jetta

dans une habitude de mélancolie, qu'il ne fut pas maître de diſſiper. Il mourut, regretté de tous ſes amis, le trois Octobre 1767, ſans témoigner, ni crainte, ni faibleſſe ; mais avec les ſentimens d'un honnête homme attaché à ſa religion. Par ſon teſtament, il avait inſtitué M. de Crébillon ſon Légataire univerſel, & donné à MM. Rebel & de la Place, de dernieres preuves de la tendre amitié qu'il avait eue pour eux.

LISTE

des Ouvrages de M. de la Garde.

Les Lettres de Thérèſe, ou Mémoires d'une jeune Demoiſelle de Province, pendant ſon ſéjour à Paris, cinq parties in-12, en 1739 & 1740. Quoique ce Roman ait été réimprimé pluſieurs fois, & qu'il ait eu quelque

ſuccès dans les Provinces, le ſtyle en eſt néologue & précieux. C'eſt une Satyre de nos mœurs; mais elle ne porte que ſur des objets trop frivoles.

L'Echo du public, ouvrage périodique, dont il parut quelques feuilles en 1742, & que ſa trop grande liberté fit défendre.

Les Annales galantes, vol. in-12 qui ne parut point, parce que toute l'édition en fut arrêtée. 1743.

Un Factum de la Demoiſelle de *** contre la Demoiſelle de ****. Il s'agiſſait d'une querelle aſſez vive qui s'était élévée entre deux Actrices de l'Opéra. Ce Factum était un Ouvrage de plaiſanterie, écrit avec aſſez de légéreté, in-4°. 1743.

La Roſe, Opéra comique, en ſociété avec M. le Sueur & quelques autres.

Le Bal de Strasbourg,
Les Amours Grivois,
Les Fêtes de Paris.
} En société avec M. Favart.

Observations d'une société d'Amateurs sur quelques productions des Arts, conjointement avec M. l'Abbé de la Porte, & insérés dans l'*Observateur Littéraire*, Journal dont ce dernier est l'Auteur. Ces Observations contiennent des réflexions judicieuses sur différens ouvrages de Peinture, de Sculpture, &c. Elles supposent beaucoup de connaissances dans les Arts, & la lecture peut en être utile aux jeunes Eleves.

Observations sur les Tableaux exposés au Sallon, insérées dans le même Journal.

Plusieurs Lettres sur différentes pieces nouvelles, & sur divers sujets de Littérature, insérées dans le Mercure de France.

Mignonnette, ou le quart d'heure, Comédie dans le genre des Contes des Fées, en trois Actes, avec des intermedes. Cette petite piece, faite en société avec le Comédien la Noue, fut représentée devant le Roi, sur le Théâtre des petits appartemens.

Plusieurs Chansons imprimées en différens Recueils, & entre autres la Chanson Grivoise, si connue, & que même on a attribuée à M. de Voltaire : *Malgré la bataille*, &c. il la fit avec le frere de M. l'Abbé Mangenot dont nous avons parlé au commencement de cet éloge.

Depuis 1753 M. de la Garde, par un Brevet d'adjonction au privilege du Mercure, composa toute la partie des Spectacles comprise dans ce Journal. Cette partie devait être traitée avec plus de précision, plus de liberté, & d'ailleurs elle eut exigé des con-

naiſſances plus approfondies que celles de M. de la Garde, qui en général ne poſſédait gueres, dans ce qui concerne le Théâtre, que la ſuperficie, &, pour ainſi dire, l'extérieur de l'art. Il s'entendait aux choſes d'effet, de bienſéance, de convenance; mais non aux ſecrets du génie, dans leſquels le bel eſprit ne voit pas infiniment plus loin que le vulgaire des Spectateurs.

ORDRE CHRONOLOGIQUE

DES

DEUILS DE COUR

pendant l'année 1767.

MARS.

LE 17, la Cour prit, pour ſix mois, le *deuil* de *Marie-Joſephe* de Saxe, Dauphine de France.

Cette Princeſſe, née à Dreſde le 4 Novembre 1731, fut mariée le 9 Février 1747, à feu Louis, Dauphin de France, & mourut à Verſailles, le 13 Mars 1767.

AVRIL.

Le 26, le Roi prit, pour onze jours,

le *deuil* de Mad^e *Eliſabeth-Sophie-Marie*, Princeſſe d'*Holſtein-Norbourg*, veuve pour la ſeconde fois.

Cette Princeſſe était Douairiere d'Adolphe-Auguſte, & enſuite d'Auguſte-Guillaume, Duc de Brunſwick-Lunebourg, fille du Duc Jean-Adolphe, grand Oncle du Duc regnant.

Elle était née le 12 Septembre 1683, & mourut le 3 Avril 1767.

Le Roi a porté le deuil en noir, pendant ſix jours, & a pris le blanc les cinq jours ſuivans. Ce Deuil n'a rien changé à celui que portait la Cour pour feu Madame la Dauphine.

MAI.

Le 22, le Roi & la Reine prirent, pour huit jours, le *deuil* de la Princeſſe *Eliſabeth* de Savoie, tante du Prince de Carignan, morte à Savillan, le 2 Mai 1767.

JUIN.

Le 14, le Roi & la Reine prirent,

pour vingt-un jours, le *deuil* de Sa Majeſté Impériale *Marie-Joſephe-Antoinette* de Baviere, épouſe de l'Empereur Joſeph II.

L'Impératrice était fille du feu Empereur Charles VII, & ſœur de l'Electeur de Baviere, actuellement regnant. Elle mourut à Vienne le 28 Mai 1767.

SEPTEMBRE.

Le 7, le Roi prit, pour quinze jours, le *deuil* de *Marie-Louiſe-Gabrielle*, ſeconde Princeſſe de Savoie, Couſine-Germaine & filleule de Sa Majeſté.

Cete Princeſſe mourut à Quiers, dans le Monaſtere de S. André, le 22 Août 1767.

OCTOBRE.

Le 11, la Cour prit, pour onze jours, le *deuil* d'*Édouard-Auguſte*, Duc d'York, frere puîné du Roi d'Angleterre.

Ce Prince, né le 25 Mars 1739, mourut à Monaco, le 17 Septembre 1767.

Le Roi a porté le deuil en violet.

NOVEMBRE.

Le 13, la Cour prit, pour douze jours, le *deuil* de l'Archiducheſſe *Marie-Joſephe-Gabrielle*, ſœur de l'Empereur, morte à Vienne, le 15 Octobre 1767.

Cette Princeſſe était née le 19 Mars 1751.

Le 30 du même mois, la Cour prit, pour quatre jours, le *deuil* de *Louiſe-Dorothée* de Saxe Meinungen, Ducheſſe de Saxe-Gotha, née le 10 Août 1710.

Le Roi a porté le deuil en noir.

OBSERVATIONS
SUR
LES DEUILS.

ON ne porte les grands deuils que pour pere & mere, grand-pere & grand'mere, mari & femme, frere & sœur.

On appelle grands deuils ceux qui se partagent en trois temps ; la laine, la soie, & le petit deuil, ou les habits coupés.

Les autres deuils ne se partagent qu'en deux temps, le noir & le blanc. Jamais on ne drappe dans ces sortes de deuils ; & toutes les fois que l'on ne drappe point, les femmes peuvent porter les diamans ; & les hommes, l'épée & les boucles d'argent.

N. B. Que, dans les deuils de pere ou de mere, de grand-pere, de grand'mere ou de femme, les hommes portent les grandes & petites pleureuſes pendant les trois premieres ſemaines, & les petites ſeulement pendant les trois ſuivantes.

ÉTIQUETTE
DES DEUILS.

Peres et Meres.

Le deuil eſt de ſix mois : les trois premiers, la laine en fleuret, papeline, ou raz de Saint-Maur; la garniture d'étamine, avec effilé uni, les bas & les gants de ſoie noire, les ſouliers & les boucles bronzés.

Si c'eſt en grand habit, on prend les bonnets d'étamine noire, les barbes plattes, garnies d'effilé uni; la coëffe pendante; les mantilles de même étoffe, ainſi que l'ajuſtement; & les manches de crêpe blanc, garnies d'effilé uni, pendant les ſix premieres ſemaines.

Si c'eſt en robe, on porte les bonnets, les barbes, les manches & le fichu de crêpe blanc, garnis d'effilé uni.

Au bout de ſix ſemaines, on quitte la coëffe, on prend les barbes friſées, & on peut mettre les pierres noires.

Les trois mois finis, on prend la ſoie noire pour ſix ſemaines : le poude-ſoie en Hiver, le taffetas de Tours en Eté, avec les coëffures, manches, fichu de gaze brochée, garnis d'effilé découpé, ſoit en grand habit, ſoit en robe. On peut porter les diamans.

Les ſix dernieres ſemaines ſont de petit deuil. On porte ou le blanc uni, ou le noir & le blanc, avec la gaze brochée, & les agrémens pareils.

Les hommes portent l'habit de drap ſans boutons ; les grandes & petites pleureuſes pendant les trois premieres

premieres ſemaines, & les petites ſeulement pendant les trois ſuivantes; manchettes de batiſte, ourlet plat; ſouliers bronzés, bas de laine; épée & boucles noires; l'épée garnie de crêpe; la cravatte.

Enſuite, pendant ſix ſemaines, on prend l'habit de drap avec les boutons; manchettes de baptiſte garnies d'effilé uni; bas de ſoie noirs; ſouliers de peau de chevre; crêpe à l'épée; boucles noires.

Pendant ſix autres ſemaines, l'habit de drap avec les boutons; manchettes de mouſſeline garnies d'effilé uni; bas de ſoie noirs, boucles & épée d'argent; un ruban noir à l'épée.

Enfin, pendant les ſix dernieres ſemaines, l'habit de ſoie, veſte noir & blanc; manchettes d'entoilage garnies d'effilé découpé, ou manchettes brodées garnies d'effilé; plumet au

chapeau ; bas blancs ; épée & boucles d'argent, nœud d'épée noir & blanc ; talons rouges.

Carosses & harnois noirs pendant quatre mois & demi ; guides & cocardes blanches pendant les six dernieres semaines.

GRANDS-PERES & GRAND'MERES.

L'étiquette est la même ; mais le deuil n'est que de quatre mois & demi ; six semaines en laine, six en soie, & six en petit deuil.

FRERES & SOEURS.

La laine pendant un mois, quinze jours la soie, quinze jours le petit deuil.

ONCLE & TANTE.

Le deuil est de trois semaines, & peut se porter en soie ; quinze jours avec effilé, sept jours avec gaze brochée, ou blonde.

COUSINS-GERMAINS.

Quinze jours; huit avec effilé, ſept avec gaze brochée, ou blonde.

ONCLE *à la mode de Bretagne.*

Onze jours; ſix en noir, cinq en blanc.

COUSINS *iſſus de Germain.*

Huit jours; cinq en noir, trois en blanc.

MARIS.

Le deuil eſt d'un an & ſix ſemaines. Pendant les ſix premiers mois, les veuves portent le raz de Saint-Maur de laine; la robe à grande queue retrouſſée par une ganſe attachée au jupon ſur le côté, & qu'on fait reſſortir par la poche; les plis de la robe arrêtés par-devant & par-derriere; les deux devants joints par des agraffes ou des rubans; point de compere; les manches en pagode.

La coëffure de batiſte à grands ourlets ; les manches plattes à un rang & grand ourlet ; le fichu de batiſte, auſſi à grand ourlet ; une ceinture de crêpe noir, agraffée par-devant, pour arrêter les plis de la taille, les deux bout pendans juſqu'au bas de la robe.

Une écharpe de crêpe pliſſée par-derriere, comme on les portait anciennement ; la grande coëffe de crêpe noir, les gants, les ſouliers, les boucles bronzés ; le manchon revêtu de raz de Saint-Maur, ſans garniture, où l'éventail de crêpe.

Les ſix autres mois, la ſoie noire, les manches & garniture de crêpe blanc, & les pierres noires, ſi l'on veut.

Pendant les ſix dernieres ſemaines, le noir & le blanc ſeulement, & non pas le blanc uni. La coëffure & les manches de gaze brochée ; les agrémens, ou tout noir, ou tout blanc, au choix de la veuve.

Les antichambres doivent être tendues de noir, la chambre à coucher & le cabinet de gris pendant un an; les glaces cachées pendant ſix mois.

Les veuves ne peuvent paraître à la Cour, qu'au bout des ſix premiers mois.

FEMMES.

Le deuil eſt de ſix mois. L'homme veuf doit porter l'habit & les bas de laine; les manchettes de batiſte à ourlet plat; l'épée, les ſouliers & les boucles bronzés; une grande cravatte unie; les grandes & les petites pleureuſes. On quitte les grandes après les trois premieres ſemaines.

Au bout de ſix ſemaines, l'habit de drap avec les boutons; les manchettes de batiſte garnies d'effilé uni; bas de ſoie noirs; ſouliers de peau de chevre; l'épée & les boucles noirs.

Les ſix ſemaines ſuivantes, tou-

jours l'habit de drap ; les manchettes de mouſſeline garnies d'effilé uni ; les bas de ſoie noirs ; l'épée & les boucles d'argent. Et, pendant les ſix dernieres, l'abit coupé, ou petit deuil, & les bas de ſoie blancs.

Voyez l'article *Pere & Mere* ; c'eſt la même étiquette pour les hommes veufs.

On peut paraître à la Cour, dès les premiers jours de ſon deuil.

Il n'y a d'exceptions à ces regles, que pour les deuils des parens dont on hérite. Le deuil d'un frere, par exemple, n'eſt ordinairement que de deux mois ; mais ſi on en hérite, il eſt de ſix mois, & il ſe porte comme celui de pere & de mere.

RÉCAPITULATION

DE LA DURÉE DES DEUILS.

PERE & mere, *Six mois.*
Grand-pere & grand'mere, *Quatre mois & demi.*
Frere & ſœur, *Deux mois.*
Oncle & tante, *Trois ſemaines.*
Couſin-germain, *Quinze jours.*
Oncle à la mode de Bretagne, *Onze jours.*
Couſin iſſu de germain, *Huit jours.*
Femme pour ſon mari, *Un an & ſix ſemaines.*
Mari pour ſa femme, *Six mois.*

USAGES GÉNÉRAUX

POUR LES

DEUILS DE COUR.

TOus les deuils où l'on drappe, ſe partagent en trois temps : la laine ; la ſoie & les pierres noires ; le petit deuil & les diamans.

Dans ceux où l'on ne drappe point, les femmes portent les diamans ; & les hommes, l'épée & les boucles d'argent.

Dans les deuils dont les jours ſont pairs, on prend le noir pendant la premiere moitié, & le blanc ou le petit deuil pendant la ſeconde.

Dans ceux dont les jours ſont im-

pairs, la plus forte moitié ſe porte en noir; par exemple, ſi le deuil eſt de quinze jours, on prend le noir huit jours, & le blanc les ſept jours ſuivans.

FIN.

FAUTES les plus eſſentielles à corriger dans les Nécrologes précédens.

PREMIERE PARTIE.

(*Eloge de M. de Marivaux.*)

Page 4, ligne 10, les dont la lecture: *liſez* celles dont la lecture.

Eloge de M. Peſſelier.

Page 24, ligne 9, à ceux qui : *liſez* à ceux à qui.

Eloge de M. de Bougainville.

Page 39, ligne 3, il mourut à Loches, le 22 Juin de cette année ? *liſez* il mourut à Loches le 22 Juin 1763.

Eloge de M. l'Abbé Prévôt.

Page 74, ligne 15, Madame Lallin : *liſez* Madame Riding.

Eloge de M. Roy.

Page 152, ligne 7, de leurs ennemis. Cette digreſſion : *liſez* de leurs ennemis ; cette digreſſion.

Eloge de M. Guyot de Merville.

Page 215, ligne 6, il ſe retira enſuite : *liſez* il ſe retira en Suiſſe.

Eloge de M. Panard.

Page 265, ligne 5, le caractériſent : *liſez* le caractériſe. Page 319, ligne 24 (dans l'ordre chronologique des deuils, à l'article de Mgr. le Dauphin) le 17 Novembre 1 5 : *liſez* le 17 Novembre 1755.

SECONDE PARTIE.

(*Eloge du Roi Staniſlas.*)

Page 4, ligne 14, dans la charge de grand Tréſorier, Maréchal de la Diete où le Traité de Vienne fut conclu, il mit enſuite : *liſez* dans la charge de grand Tréſorier. Maréchal de la Diete où le Traité de Vienne fut conclu, il mit enſuite.

Eloge de M. de Caylus.

Page 42, ligne 4, ques inconvéniens : *liſez* quelques inconvéniens.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillis, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers, qu'il appartiendra ; SALUT : Notre amée Madame FAUCONNIER Nous a fait exposer qu'elle désireroit faire imprimer & donner au Public des Ouvrages qui ont pour titre : *Annonces des Deuils de Cour ; & Almanachs des Deuils, à l'usage des Abonnés, contenant la Table des Deuils & l'Abrégé de la Vie des Hommes célebres*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce nécessaires : A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposante, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer lesdits Ouvrages, autant de fois que bon lui semblera, de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, *pendant le temps de neuf années consécutives*, à compter du jour de la date de ces Présentes : Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire lesdits ouvrages, ni d'en faire aucun extrait, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit de ladite Exposante, ou de ceux qui auront droit d'elle, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers à ladite Exposante ou à celui qui aura droit d'elle, & de tous dépens, dommages & intérêts ; à la charge que ces Présentes seront enrégistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée, attachée pour modele sous le contre-scel des Présentes ; que

l'Impétrante se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; qu'avant de les exposer en vente, le manuscrits qui auront servi de copie à l'impression desdits ouvrages, seront remis, dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le Sieur DE LAMOIGNON, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle du Sieur DE LAMOIGNON; & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France le Sieur DE MAUPEOU : le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ladite Exposante, ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement : Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement, ou à la fin desdits Ouvrages, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires. CAR TEL EST NOTRE PLAISIR. DONNE' à Fontainebleau, le quatorzieme jour du mois de Novembre, l'an de grace mil sept cent soixante-cinq, & de notre Regne le cinquante-unieme. PAR LE ROI, EN SON CONSEIL. *Signé*, LE BEGUE.

Registré sur le Registre XVI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 726, *fol.* 269, *conformément au Réglement de* 1723, *qui fait défenses, art.* 41, *à toutes personnes, de quelques qualités & conditions qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, faire afficher aucuns livres, pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les auteurs ou autrement; & à la charge de fournir à la susdite Chambre* neuf *exemplaires prescrits par l'article* 108 *du même Réglement. A Paris, ce* 3 *Décembre* 1765.

Signé, LE BRETON, Syndic.

93-B 12084